



NAVAILLES ANGOS

Bulletin Municipal

N°8 • AUTOMNE 2013

NAVAILLES-ANGOS

Lous Marmitous deu Balang

21^e édition du Championnat du Monde de la Garbure à Oloron Sainte-Marie



Ils sont CHAMPIONS du MONDE !

Le Mot du Maire

Vous avez entre les mains votre bulletin municipal de l'automne. Le sommaire est riche afin de revenir sur tous les événements qui ont ponctué la vie de la commune pendant 6 mois depuis le bulletin du printemps.

Faisant la page de couverture, il nous faut saluer et honorer nos maîtres garburadiers maintenant Champions du Monde de la garbure sacrés lors de la 21ème garburade d'Oloron Sainte-Marie. Qu'ils reçoivent ici toutes nos félicitations et nos applaudissements. Après pas moins de 3 participations et autant de déceptions, ils ont appris et compris ce qu'il fallait faire pour plaire au jury et concocter la meilleure garbure du Monde. Et elle était excellente cette garbure ! Pas trop salée ni acide avec le chou blanc, les légumes bien entiers, pas démontés, la consistance parfaite avec la petite touche secrète ! Alors cette fois-ci fût la bonne, sans partage et dans des conditions climatiques difficiles. Vous revivrez cette journée dans l'article qui leur est consacré. Et encore bravo à eux !

Autre événement de cet été, par un temps superbe, c'était l'arrivée finale du Tour du Piémont Pyrénéen devant la Mairie de votre village. Cette magnifique manifestation relevant d'une organisation professionnelle pilotée de main de maître par notre voisin et ami Gilbert Duclos-Lassalle a pu ravir ceux qui y assistaient en ce dimanche 25 août. Impressionnant en termes de qualité et d'animation.

La chronique de ce numéro porte sur l'Agenda 21. Cette expression bizarre désigne en fait une démarche d'engagement dans le développement durable. Mais qu'entend-on par développement durable, expression encore trop technocratique ? Il s'agit en fait de devenir des citoyens respectueux de notre planète car le raisonnement part de cette échelle. Il nous faut économiser l'énergie, l'eau, les matières premières, ne pas polluer, mieux vivre ensemble en minimisant l'impact que nous pouvons avoir sur notre environnement. On le sait déjà avec le réchauffement climatique lié à l'activité humaine. Pourquoi et pour qui devons nous faire cela ? Tout simplement pour ceux qui viendront après nous, nos enfants, nos petits-enfants et les suivants à qui nous devons léguer une planète que nous respectons car elle est toute petite notre Terre ! Alors soyons tous des éco citoyens, nous vous y engageons.

L'Ecole doit rester notre point d'attention le plus important car elle conditionne la vie quotidienne de notre village. Le Conseil Municipal s'est donc engagé à l'unanimité dans le projet de Nouvelle Ecole. Celui-ci est d'autant plus d'actualité qu'en septembre 2014, nous passerons à la semaine de 4 jours et demi avec la réforme tant controversée des rythmes scolaires. Un groupe de travail composé de représentants des enseignants, des parents d'élèves, du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et d'élus prépare ardemment cette échéance afin que nous soyons en mesure d'assurer l'accueil périscolaire des enfants dans les meilleures conditions. Certes la nouvelle école ne sera pas encore livrée mais ce ne seront que quelques mois à patienter. Autre événement majeur lié à l'Ecole, c'est la mise en place après une période de transition du nouveau Conseil Municipal des Enfants. 12 garçons et filles de la classe de CM1-CM2 le composent assistés de leurs camarades de CM2 de l'année scolaire précédente maintenant partis au collège de Serres-Castet. Quel plaisir de les voir contents de participer et prêts à s'impliquer ! Certes il va falloir les canaliser et les aider à exprimer leurs idées mais nous sommes là pour cela. D'autant que leur maîtresse nous accompagne dans cette démarche avec enthousiasme. Autre nouveauté issue des travaux du précédent Conseil Municipal des Enfants, la mise en place de l'Aide aux devoirs après une période expérimentale gratuite. Le passage au mode payant a semble-t-il refreiné les demandes alors il nous faudra reconsidérer le modèle choisi.

Ce bulletin d'automne sera le dernier de ce mandat. Il aura mobilisé comme à chaque fois toutes les énergies qu'elles soient associatives ou municipales et tout particulièrement l'équipe de la Commission Animation à qui je veux rendre hommage pour le travail énorme qu'ils font dans ce domaine. Un grand Merci à eux.

Passez un bel automne tout en douceur avant les frimas de l'hiver. Bien à vous.

Le Maire, Francis Hunault

Sommaire

A la Une p. 3

Travaux du Conseil
Municipal p. 5

Intercommunalité p. 10

La Chronique p. 13

Les Associations p. 22

Etat Civil p. 36

Infos utiles p. 36

Qu'on se le dise ! p. 37

Agenda p. 40

Samedi 07 Septembre 2013

GARBURADE 2013 :

Lous Marmitous deu Balang, champions du monde !

Une matinée de Septembre annonçant l'automne !! Grise, pluvieuse et... froide !!

Ils vont, pour la quatrième année, participer à la "Garburade" d'Oloron Ste Marie, la 21^e édition du Championnat du Monde de la Garbure!

A 7h30, ce jour-là : le matériel est embarqué et les troupes sont sur le départ...



La pluie s'invite

Une arrivée arrosée par des trombes d'eau ! Mais qu'à cela ne tienne, « parole de Marmitou », on ne se laisse pas abattre ! Tout est prévu, rien de tel qu'un casse-croûte pour faire face et garder toute son énergie!



Restons à couvert

« C'est sûr ... il en ferait rêver plus d'un !! » Il n'y a pas de difficulté insurmontable pour notre ÉQUIPE de cuisiniers, pas besoin de lancer de SOS au soleil, pas de place pour « Dame Morosité » ... tout roule... emporté par un tourbillon de bonne humeur, de rires, sans oublier cette merveilleuse complicité : celle d'un groupe d'amis qui, en deux temps trois mouvements, fera valser les légumes et bouillir la marmite tout au long de cette journée.

Ils ont animé un stand chaleureux qui attendait petits et grands et qui avait

pour enseigne :

**LOU MARMITOUS DEU BALAGN
ECOLE DE GARBURE**

Avec « Potager des enfants » une curiosité pour tous.



Le potager des enfants

On retrouve, dans la déco, la note artistique apportée par Jean Hubert. Merci à vous, Chantal et Jean Hubert qui, chaque année, apportez votre aide et votre soutien grâce à une présence assidue.

C'est un stand où bon nombre de visiteurs sont passés pour déguster les mets de notre équipe et aussi pour se réchauffer.

Avaient-ils deviné, tous ces fin gourmets, que cette Marmite, d'où émanaient de si douces odeurs et qui régalaient déjà les palais, n'était autre que celle des futurs CHAMPIONS DU MONDE DE LA GARBURE ?!

C'est sous une pluie diluvienne, sous « les roulements de tambour » du tonnerre et les étincelles de la foudre que les résultats furent attendus et révélés.

Nos cuisiniers étaient les gagnants.

Le trophée fut remis aux champions : à nos représentants !

LOUS MARMITOUS DEU BALANG

Notre village a de sacrés ambassadeurs : ils se nomment Danielle, Marie, Louisou Jean Louis et Jeannot.

Nous avons eu une pensée pour Corinne qui était absente.

Ce magnifique trophée nous est confié pour



Champions du Monde, c'est officiel !!

un an. À l'occasion de la 22^e Garburade le 1^{er} Samedi du mois de Septembre il sera remis en jeu. Nous n'oublierons pas d'accompagner nos Marmitous.

Au delà de ce succès, remercions-les pour l'aide et le soutien qu'ils apportent à toutes les associations du Village qui les sollicitent.

On retiendra aussi d'eux cette phrase qui leur appartient « et surtout si tu as besoin n'hésite pas à appeler ».

Un grand merci pour votre dévouement, à vous tous Danielle, Marie, Louisou, Jean-Louis et Jeannot. Félicitations pour votre succès à l'occasion de cette 21^e « Garburade ».

N'oublions pas que pour exercer de tels talents culinaires un bon pot est indispensable. Cette Marmite devenue célèbre est retournée se cacher chez Bernadette et Roger. MERCI et prenez bien soin de cet objet précieux.

De la part DE TOUT LE VILLAGE...

BRAVO ET MERCI à vous !

À l'année prochaine...

(Soyons nombreux à les accompagner.)



Le précieux trophée

TOUR DU PIÉMONT PYRÉNÉEN 2013

Étape 3 : Barbazan-Debat (65) / Navailles-Angos

A LA UNE



Le Dimanche 25 Août 2013, notre commune accueillait l'arrivée du tour du Piémont Pyrénéen.



Arrivée à Navailles-Angos

A l'occasion de la 8^e édition du Tour du Piémont Pyrénéen, qui a débuté le vendredi 23 Août à Bizanos, pas moins de 96 cyclistes se sont alignés sur la ligne de départ. Trois jours plus tard, le dimanche 25 août à 16h, ils passaient la ligne d'arrivée située à Navailles-Angos.

Le Tour du Piémont Pyrénéen est un événement bien rodé. Organisé par le Lescar Vélo Sprint depuis 8 ans maintenant, il mobilise aussi bien les formations cyclistes amateurs ou semi-professionnelles venant de toute la France voire de l'étranger (une formation belge était présente cette année) que les différents services bénévoles (accueil, gendarmerie nationale, motards, flêcheurs, signaleurs, techniciens, groupe d'assistance, médecins et secouristes, etc...) pour assurer le bon déroulement de cette manifestation !

A l'arrivée de cette étape de près de 130 kilomètres de long, M. Le Maire accompagné de Gilbert Duclos-Lassalle, directeur sportif du Tour du Piémont Pyrénéen, et de Corinne Da Costa, présidente

du Lescar Vélo Sprint, remettaient les prix aux vainqueurs clôturant ainsi l'édition 2013 du tour.

Félicitations à Rémy Di Gregorio, vainqueur de l'étape et à Mickaël Larpe (APOGE Cyclisme Sum), grand vainqueur du Tour du Piémont Pyrénéen 2013.



Rémy Di Gregorio



Podium 2013



Encore un joli plateau

COMMISSION GESTION - ADMINISTRATION - PERSONNEL

Echange avec le Portugal, prémices d'un jumelage ?

En réponse à une invitation de nos homologues portugais à l'été 2012 suite à leur visite à Navailles-Angos pour fêter l'amitié franco-portugaise, une délégation s'est rendue, en août 2013, dans la région de Viseu-Sátao au nord-est du Portugal. Elle était composée d'élus et de non élus représentant les diverses associations communales.

A cette occasion, nous avons été reçu par les représentants officiels du Municipio de Satao et de la Junta de Freguesia de Ferreira de Aves.



Accueil officiel

Nous étions conviés au festival folklorique de Casfreires, moment culturel de ce voyage.



Un repas très convivial

Nous avons longuement échangé avec le Presidente José Luis Vaz sur la possibilité de pérenniser nos rencontres, de les étendre à nos jeunes et préparer un possible jumelage après les élections devant avoir lieu au Portugal et en France.



Heureux de se retrouver entre Navailles

L'ensemble du groupe aura pu apprécier l'hospitalité de nos hôtes et nous les en remercions fortement ainsi que nos portugais de Navailles-Angos qui nous ont accueillis à bras grands ouverts.



C'est beau le Portugal !!



C'est l'appel avant le grand départ



Les troupes épuisées...



L'équipe est arrivée !!



Une belle vue sur l'horizon portugais



Paul a trouvé sa nouvelle voiture



Bienvenue à Nicolas TRINDADE, jeune stagiaire en master de Communication à l'IEC de Pau qui nous a rejoint pour une année scolaire. Nicolas va apporter son enthousiasme et ses compétences pour accompagner la Commission Animation – Communication tout en découvrant le monde du travail. Bulletin municipal, site internet, manifestations, relations avec les associations, le travail ne manque pas. Présent parmi nous trois jours sur cinq, il suivra les cours de l'Institut pendant les deux autres jours. Nicolas pourra aussi découvrir le contexte particulier d'une collectivité locale avec toutes ses contraintes. Après notre Nicolas « le jardinier » qui a terminé son apprentissage, le Conseil Municipal entend poursuivre ainsi son action en préparant l'intégration des jeunes dans l'emploi.

COMMISSION PATRIMOINE

La salle de sport du complexe

Début septembre, la commission patrimoine en liaison avec la CCLB, a engagé des travaux dans la salle de sport de notre complexe. Il s'est agi de remplacer le filet de protection au plafond et de réviser les dalles de faux plafond de la salle et des vestiaires.

Au niveau de l'éclairage, l'ensemble des lampes côté salle avait été remplacées au printemps dernier et celui des tribunes sera prochainement finalisé ainsi que le remplacement des vitrages de protection de la rambarde. Suivront enfin la réfection des chéneaux pour régler le problème des infiltrations d'eau sur le mur Nord.

A noter que notre salle est toujours aussi sollicitée. Pour rappel, les clubs et associations qui souhaitent obtenir ou modifier un créneau en font la demande au secrétariat de mairie. C'est ensuite la commission qui étudie les possibilités et statue sur les attributions.

Pour informations, ci-dessous les utilisations régulières de la salle qui peuvent ponctuellement être modifiés pour les manifestations accordées par la commune, notamment le week-end.



Planning de la salle intercommunale de sport de Navailles-Angos - Saison 2013-2014

Lieu	J/H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h
NAVALLES-ANGOS	L																	
	M																	
	M																	
	J																	
	V																	
	S																	
	D																	

Planning des salles Ossau & Béarn 2013-2014

Lieu	J/H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h
NAVALLES-ANGOS	L																	
	M																	
	M																	
	J																	
	V																	
	S																	
	D																	

salle Ossau
salle Béarn

Travaux de voirie en cours sur la commune



CHEMIN REGEN

Aménagement du chemin Régen pour desservir les constructions existantes et les futurs lotissements.



CHEMIN DE L'EGLISE

Renforcement du réseau d'eau potable jusqu'à l'impasse Vignolle.



CHEMIN de PAU

Pour éviter l'inondation du chemin Jou-lieu en cas de fortes précipitations, le sens d'écoulement des eaux du fossé a été inversé. Les eaux sont redirigées sous la chaussée sur le fossé du chemin de Pau.

COMMISSION URBANISME - PROJETS - ECONOMIE

Nouvelle Ecole et nouveau restaurant scolaire

La Déclaration d'Utilité Publique a été prononcée par Monsieur le Préfet le 24 Juin dernier. Après une dernière tentative de conciliation amiable, le juge des expropriations a été saisi pour procéder à l'acquisition du foncier nécessaire.

Le cabinet d'architecture ACTA avance sur l'Avant-Projet. Celui-ci nous a livré les premiers plans qui ont été présentés devant la Commission en charge du suivi de ce projet.

Les aménagements de sécurité le long des voies de circulation

La sécurisation paysagère pour la traversée du village par la RD834 est sauvée in extremis par l'attribution d'une subvention de la part du 1% A65. Nous allons donc pouvoir réaliser quelques aménagements au niveau central de cette traversée.

L'étude sécurisation de la traversée du bourg par la RD206 est quasiment achevée. Elle va faire l'objet d'un chiffrage permettant au Conseil Municipal de se prononcer.

Aménagement du Coin Pêche sur le lac du Balaing

Les dernières délibérations et demandes de subvention auprès du Conseil Régional ont été faites. Les devis vont être réalisés de façon à pouvoir engager les travaux avant que le lac ne se remplisse à nouveau.

COMMISSION SOCIAL & JEUNESSE

L'école

La fin d'année scolaire a été riche en activités pour tous les enfants. Les élèves du CP au CM2 ont pu assister à un spectacle « Le jeu d'Allen Kalhem » proposé par une compagnie de théâtre. Des sorties ont permis aux classes de maternelles, CP, CE1 de découvrir le moulin de Garos et aux classes de CE2, CM1 et CM2 de partir au parc animalier d'Argelès Gazost.

Le 15 juin les enfants, accompagnés par les enseignants, ont réalisé un spectacle de fin d'année qui a permis de réunir les familles. Tout le monde s'est ensuite rendu à la kermesse organisée par les parents d'élèves.

Après 4 ans en tant que directrice, Madame BROSSIER a quitté Navailles Angos pour prendre la direction de l'école d'Uzos et ainsi se rapprocher de son domicile. Merci pour son excellente collaboration pendant toute cette période.



Le relais est passé

Nous accueillons Madame COQUILLET qui prend la direction de l'école. Elle est assistée par une secrétaire, Madame Lazayres.

Le mardi 3 septembre, 147 élèves ont pris le chemin de l'école.

La répartition sur les 6 classes est la suivante :

Maternelle : PS et MS	Madame GRANGÉ-CABANE, assistée par Claudine DESCLAUX (ATSEM) ou Julie FERNANDEZ.
Maternelle : MS ET GS	Madame PAULY, remplacée par Madame LAFFONT le mardi, assistée par Isabelle CHALAND
Maternelle : GS et CP	Madame BERSILLON, remplacée par Madame LOUSTAU -CAZALET le jeudi
CE1	Madame TARAN
CE2	Madame LAGOURGUE
CM1-CM2	Madame COQUILLET, remplacé le lundi, jour de décharge, par Madame LOUSTAU-CAZALET

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé d'Ecole Maternelle.



Une partie de l'équipe enseignante

Cette équipe permanente est renforcée par une remplaçante attachée à l'école, Madame LABARTHE.

La rentrée s'est très bien déroulée et les projets se sont remis en route. Tous les élèves travaillent à la réalisation d'un journal scolaire intitulé : Le Petit Navailais dont vous avez peut-être lu le premier numéro paru en mai 2013.



La rentrée toujours attendue

Dans le cadre du programme Lire et faire lire, Mireille MARIE vient trois fois par semaine lire et raconter des histoires aux enfants pendant la pause méridienne. Elle s'installe dans la salle Gypaète avec eux et commence alors un moment de détente et de bonheur partagé. Merci à « Mamireille », puisque c'est ainsi que les enfants l'appellent.

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont lieu le vendredi 11 octobre de 8 heures à 12 heures.

En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, une commission composée de 2 élus, 2 enseignants, 2 représentants des parents d'élèves et 2 représentants du Centre de Loisirs Sans Hébergement se réunit régulièrement afin de travailler sur la mise en place des 4 jours et 1/2 à la rentrée 2014.

Conseil municipal des enfants

La mise en place d'un conseil municipal des enfants est une initiative pédagogique d'éducation à la citoyenneté.

Selon le règlement de ce conseil municipal des enfants :

- il est présidé par le Maire ou son représentant ;
- il est composé de 12 enfants scolarisés dans les classes de CM1 et CM2 ;



La nouvelle équipe au complet

- les électeurs sont les enfants de CM1 et CM2 ;
- les enfants éligibles sont les enfants de ces deux niveaux, les candidats doivent faire acte de candidature auprès de leur enseignant ;
- il est renouvelé annuellement ;
- une campagne électorale est organisée au sein de l'école ;
- le scrutin est uninominal à un tour et se déroule dans la classe ;
- un bureau de vote est installé dans l'école.

Cette année la campagne électorale s'est déroulée du 16 au 27 septembre 2013.

Les élections ont eu lieu le mardi 1 octobre 2013 de 9 heures à 10 heures.

Le Conseil Municipal des enfants se compose de :

BELLEGUIC Baptiste	BRACHET Théo
CHATIR Yannis	CIVILETTI Anya
FOURCADE Jérémy	LAUGA-CLERCQ Julie
IHILOPE Maylis	MORAIS Colleen
PAULY Raphael	RIVAS MANZO Hugo
	VITOUX Louis

Une première séance s'est tenue en Mairie le vendredi 11 octobre à



Première séance un moment important pour les enfants !!

16h45. Après vote, la nouvelle équipe s'organise comme suit :

Théo BRACHET : Président

Anya CIVILETTI : 1^{ère} Vice-présidente en charge de la commission « Relations sociales »

Colleen MORAIS : 2^{ème} Vice-présidente en charge de la commission « Equipement »

Les conseillers ont également évoqué les différents thèmes qu'ils souhaitent traiter lors de leur mandat.

Il est à noter que nous avons eu le plaisir d'accueillir les Conseillers des Enfants de l'an passé qui sont venus en soutien de leurs petits camarades pour assurer une transition et apporter leur expérience.

Espace d'aide aux devoirs

Fin septembre, sur proposition du conseil municipal des enfants, la commune de Navailles Angos a mis en place un nouveau service pour les enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 inscrits à la garderie. Il vise à apporter aux enfants une aide pour effectuer le travail donné par les enseignants, en fonction du niveau et dans un temps donné : aider à comprendre la lecture d'un énoncé, des éléments de cours pas bien compris, faire réciter si nécessaire... Il a pour objectif de compléter et non de remplacer le soutien apporté par les parents, qui demeure indispensable.

Il est animé par Caroline LARRODE-KLUSKA dont les qualités pédagogiques sont reconnues.

L'aide aux devoirs se déroule dans l'école, salle Gypaète pendant une heure, de 16 heures 45 à 17 heures 45, et ce 3 jours par semaine, à savoir les lundis, mardis et jeudis.

L'inscription se fait au secrétariat de la mairie. La contribution financière demandée par enfant est un forfait de 30 euros pour une période scolaire située entre des vacances comme par exemple entre

celles de Toussaint et de Noël ou entre celles de Noël et d'hiver.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie de Navailles Angos : 05 59 33 83 85.



La cantine scolaire

Cette année le nombre d'enfants inscrits est de 139. Chaque jour, entre 85 et 110 enfants prennent leur repas à la cantine. Ce nombre



important nécessite l'organisation de 2 services dont nous adaptons l'organisation chaque année. Cette année, le premier service accueille les enfants de maternelle, CP, CM1 et CM2. Le deuxième service est réservé aux enfants de CE1 et CE2.

Les personnes qui assurent le service de la cantine scolaire sont :

- à la cuisine : Annie BOY, assistée de Maité SANCHEZ. formées régulièrement aux nouvelles normes en matière d'hygiène et de diététique
- à la surveillance : Isabelle CHALAND, Claudine DESCLAUX ou Anne Marie LAJOINIE et Julie FERNANDEZ qui encadrent les enfants de maternelle. Lucie DOFAL, et Jacinthe FERREIRA surveillent les plus grands. Chacune a suivi ou va suivre une formation aux gestes des premiers secours.

Pour les repas, une consultation a été organisée au mois d'avril afin de sélectionner le prestataire pour l'année scolaire 2013-2014. C'est « La Culinaire de l'Adour » qui a été retenue. Elle assure la fourniture et la livraison des repas en liaison froide. Les repas sont confectionnés avec des aliments produits localement, avec l'introduction plusieurs fois par trimestre d'aliments « bio ». Les menus à thèmes concernent, cette année, les fêtes calendaires et la route des épices. Les enfants voyageront en Afrique du Nord, en Asie Centrale ou du Sud avec les épices Ras el Hanout, Curry, Cannelle, Colombo ...

Les menus sont établis dans le cadre de la « commission menus » à laquelle participent des parents, une employée municipale et une élue, les enfants étant eux aussi sollicités. Les choix sont faits dans le respect de la réglementation et de son évolution. Celle-ci concerne particulièrement la diminution des aliments gras, sucrés et salés. Ainsi, les aliments gras comme les frites et les « panés » (viandes ou poissons) ne sont acceptables qu'une fois par mois. A l'inverse, un légume frais (cru ou cuit) doit être présent à chaque repas, en entrée ou en plat.

La « commission menus » se réunit toutes les 5 semaines à l'école à 18 heures, les parents qui souhaitent y participer peuvent en informer le secrétariat de mairie.

Association PAP 15 du canton de Thèze

Le 35^e rassemblement annuel de l'Association PAP 15 avait lieu le samedi 12 octobre à Astis. L'association constituée par des représentants des clubs des seniors et des élus du canton de Thèze est à l'initiative de nombreux projets en faveur des personnes âgées : Service de soins à domicile, Maison d'Accueil Rurale, Accueil de jour autonome et Plate-forme de répit.

Pour cette rencontre, l'Association PAP 15 avait organisé une conférence débat autour de la thématique : la personne âgée et la prévention des risques.



Un auditoire attentif

Après une introduction en faveur du maintien à domicile par Madame Delaunay, ministre chargée des personnes âgées et de l'autonomie, trois sujets traitant de la thématique ont été abordés :

- Accident de santé et dispositif de téléalarme, par un représentant de la Mutualité Sociale et Agricole,
- Recommandations sur la sécurité à domicile, par la Gendarmerie Nationale,
- Accueil aux urgences du Centre Hospitalier de Pau, par des médecins urgentistes et gériatres.

Après un apéritif offert par la municipalité d'Astis, tout le monde a rejoint le restaurant Courbet à Sévignacq pour un excellent repas. Simon Germier, président du club « Loisirs d'automne » de Navailles Angos a su grâce à de nombreux chants connus de tous, animer l'apéritif et faire chanter tout le monde.



Une partie du personnel municipal travaillant sur l'école

Cette année, le prix de revient du repas est de 5,80 euros par enfant, la part facturée aux parents de 2,65 euros correspond au coût des aliments, les frais de personnel et d'hébergement (3,15 euros) étant pris en charge par la municipalité.

Téléthon

6 et 7 décembre 2013

A ce jour nous n'avons pas réuni toutes les associations qui participent chaque année à ces journées de solidarité en faveur de la recherche permettant de lutter contre les maladies génétiques et les maladies rares. Cependant nous envisageons d'organiser une soirée le vendredi 6 décembre autour d'un repas préparé par Lous Marmitous Deu Balagn, animé par René CAZENAVE et le magicien REY DARTON. Les autres animations seront à construire avec toutes les associations de Navailles-Angos.

Plan canicule

Comme chaque année, un courrier adressé en mai aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées, a invité les personnes intéressées à se faire connaître pour bénéficier de l'assistance qui serait mise en place en cas de déclenchement du plan canicule.

En 2013, 26 personnes ont été inscrites sur la liste communale, toutes ont été contactées ou visitées par les membres de la commission. A cette occasion une plaquette, éditée par le Conseil Général, comportant les conseils en cas de fortes chaleurs, leur a été remise.

N'hésitez pas à vous signaler en Mairie si vous n'avez pas été contacté et si vous voulez être inscrit sur la liste communale des personnes vulnérables quelque soit votre âge.

Mairie de Navailles Angos : 05 59 33 83 85.

Les températures de cet été 2013, bien qu'élevées en Juillet et Août, n'ont pas nécessité le déclenchement de ce plan canicule par le préfet.

COMMUNIQUEONS, COMMUNIQUEONS !!

Notre village est très vivant ; vous l'avez certainement constaté à de nombreuses reprises. Ceci est dû à l'implication de nos associations que nous soutenons du mieux que nous pouvons.

Quand on propose une animation, la difficulté est souvent de le faire savoir. Nous rappelons à tous, que de nombreux moyens de communication sont à votre disposition. N'hésitez donc pas à vous en servir ou à les consulter lorsque vous avez à informer, annoncer ou lorsque vous souhaitez vous informer.

SUCETTES : nous disposons de plusieurs panneaux d'affichage disséminés au quatre coins du village. Si vous êtes responsable associatif, n'hésitez à vous en servir en contactant la Mairie pour les modalités d'utilisation. Pour les autres, ouvrez l'oeil !!

AFFICHAGES ÉLECTRONIQUE : sur la façade du complexe sportif et culturel, se trouve un affichage électronique piloté depuis le secrétariat de Mairie. Chaque responsable associatif doit renseigner un imprimé à remettre à ce dernier afin de diffuser une information.

Chers habitants lorsque vous voulez vous tenir informés des animations à venir, allez consulter ce panneau qui présente l'avantage de vous proposer de l'information changeante. Sachez que certaines animations de Navailles-Angos sont également annoncées sur le panneau électronique situé au milieu du rond point de Serres-Castet (rte de Bordeaux). Pour renseigner ce panneau, même principe, renseignez un imprimé à remettre au secrétariat de Mairie.

BANDEROLES INTER-ASSOCIATIVES : nous disposons de plusieurs banderoles que les associations peuvent utiliser sous certaines conditions afin de diffuser de l'information en grand format.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LUY DE BERN
Chemin de Pau
64 121 SERRES CASTET



AFFICHAGE SUR PANNEAU LUMINEUX
GRILLE D'UTILISATION

Date de la demande :

Organisme, association ou service demandeur :

Dates d'édition souhaitées

Signature du demandeur

Signature pour accord

**DEMANDE D'INSERTION SUR LE PANNEAU
D'INFORMATION DU COMPLEXE SPORTIF**

Page 1

Page 2

Date de demande : _____
 Affichage du ____ à ____ h ____ au ____ à ____ h ____
 Nom du demandeur : _____
 Association : _____
 Signature : _____

Date d'accord du Maire : _____
 Signature du Maire : _____

Festi'luy 2013 à Montardon : des Navais bénévoles actifs

Cette année, le Festi'Luy, que nous avons eu le plaisir d'accueillir à Navailles-Angos en 2012, se déroulait à Montardon. Ce fût encore un gros succès. La fréquentation est encore en forte augmentation et la qualité des spectacles et animations proposés toujours excellente. Nous tenons à féliciter la municipalité de Montardon et toutes leurs associations qui ont fait un travail remarquable.

Ce Festival Intercommunal des Arts de la Rue est en train de trouver son public et est, nous en sommes convaincus, voué à devenir un rendez-vous qui compte. Cette année nous étions 6 bénévoles de Navailles-Angos à donner un coup de main à nos voisins Montardonnais et ce dans une excellente ambiance.



La grande équipe des bénévoles de Montardon soutenue par quelques Navaillais

Nous espérons que notre initiative générera un élan propice à la constitution d'un groupe de bénévoles intercommunal qui pourra apporter son expérience et son dynamisme à chaque nouvelle édition du Festi'Luy. C'est une très belle manifestation gratuite et tournée

vers un public familial. Elle a besoin de bonnes volontés pour vivre. Si vous souhaitez faire parti de l'aventure, n'hésitez à vous signaler auprès du secrétariat de Mairie qui saura vous orienter vers les bonnes personnes.



Le cinéma passe au numérique

Vous le savez tous maintenant, nous avons la chance de disposer d'une salle multiculturelle que nous équipons petit à petit. En effet, la salle « Béarn », peut se muer en salle de concert, se transformer en petit théâtre ou encore en salle de cinéma.

Depuis plusieurs années, nous vous proposons des séances à raison d'une projection par mois d'octobre à juin. Pendant les vacances scolaires, un film enfant ou un dessin animé se greffait à la projection tout public. Une action était également menée en direction du public scolaire ce qui semble satisfaire l'équipe enseignante de notre école.

Pour ceux qui ont déjà fréquenté notre salle, vous avez constaté que la technologie employée était la « traditionnelle » bobine. Magnifique outil, c'est vrai, mais qui commençait à devenir vraiment obsolète. Cela générait des difficultés pour se procurer des films et, qui plus est, des films récents et de qualité.

L'association BATEL qui organise le réseau de Cinéma Itinérant sur le Nord Béarn a donc décidé de franchir le cap du numérique. Il fallait en passer par là pour continuer d'exister. Mais cela avait un coût non négligeable. Les bénévoles du BATEL, que nous remercions ici pour leur travail et leur ténacité, ont réussi à boucler un plan de financement subventionnant à 90% le coût du matériel. Reste donc à charge du BATEL 10%. Il faut ici saluer l'aide du Conseil régional et du CNC (Centre National de la Cinématographie).

Nous disposons donc maintenant de la technologie numérique chez nous, dans notre village. Ceci nous assure une plus grande diversité de choix, une plus grande exigence de qualité et des films beaucoup plus récents qu'avant (4-5 semaines après leur sortie).

Si vous n'avez pas encore essayé, venez, vous ne serez pas déçus : qualité numérique, fauteuil cinéma avec l'ambiance conviviale en plus et le tout pour seulement 5,50€.

Il y a aura 2 fois plus de projections. Pour Navailles-Angos se sera les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois. Le cinéma scolaire est toujours proposé aux enseignants. Des films enfants et/ou dessins animés seront toujours programmés lors des vacances scolaires.

Il vous suffit d'être attentif à l'affichage existant sur le village pour vous tenir informé.

Un grand merci à l'équipe de la bibliothèque qui porte le projet à Navailles-Angos. En effet l'équipe de Jean-Louis Tisseyre s'implique dans la programmation, dans l'installation du matériel de projection en soutien de Franck, le projectionniste salarié du BATEL, dans la communication et dans la gestion des entrées.

Vive le numérique et vive le cinéma en milieu rural !!!

■ Nouvelles de l'Intercommunalité

La nouvelle Communauté de Communes des Luys en Béarn

C'est fait ! Vous l'avez appris par la presse. La nouvelle Communauté de Communes des Luys en Béarn sera opérationnelle le 1^{er} Janvier 2014 à l'issue de la fusion des Communautés de Communes de Thèze et du Luy de Béarn. A cette date, la nouvelle structure sera en place dans sa configuration finale en termes de délégués communautaires soit 52. Cela signifie que Navailles-Angos ne sera plus représenté que par 4 délégués au lieu de 5. Le Conseil Municipal sera appelé à les désigner avant la fin de l'année. Cela permettra que la nouvelle CCLB puisse prendre des décisions autres que l'expédition des affaires courantes. Le

Conseil Communautaire respectant les nouvelles règles d'élection sera quant à lui mis en place après les élections municipales de mars 2014.

Si les conditions de ce rapprochement étaient très favorables puisque les deux entités en avaient l'envie et la volonté, il aura fallu travailler sur plusieurs sujets pour harmoniser les points de vue et trouver les solutions. L'objectif de solidarité entre territoires est atteint en conformité avec la loi de décembre 2010. Les élus vont devoir maintenant décliner un projet de territoire pour plus de 16000 habitants dans le cadre des compétences qui sont dévolues à la CCLB.

■ Animations entre la CCLB et le Centre Socioculturel Alexis Peyret

Vacances d'hiver à Navailles-Angos

Du 4 au 15 mars, 47 jeunes ont profité des animations proposées au complexe sportif de Navailles-Angos : D&Co, création d'un clip vidéo, le Maillon faible, Fort Boyard au château de Navailles, Wii/raclette ou cinéma/Mc Do.

Les sorties ont bien fonctionné comme le ski, la luge au Val d'Azun, le Laser Quest ou le bowling. Tout un panel de choix pour le plaisir de tous !

Les jeunes ont répondu présents et ont apprécié cette diversité. Une navette gratuite, mise à leur disposition, aux quatre coins de la CCLB a été largement utilisée.

Vacances d'été 2013

Cinquante-six jeunes ont profité durant les vacances du local jeunes de Sauvagnon et de celui de Serres-Castet. Sensations fortes et découvertes au programme de ce mois de juillet : spéléologie, ski nautique, hockey sur rollers et via ferrata étaient au programme, ainsi que rafting, minigolf, accrobranche, karting ou bowling.

Journées sportives et soirées à thèmes sont venues rythmer ces semaines, qui se sont terminées par une soirée «tubes de l'été».

Enfin, un défi Intervilles, en compagnie des jeunes de la MJC Rive gauche, a eu lieu : mur des champions, ventrigrisse et de nombreux jeux d'eau ont permis aux jeunes de gagner des points pour leur équipe.



Vacances de la Toussaint 2013

Se sont déroulées du 21 au 31 Octobre 2013 à l'Espace Jeunes de Montardon.
Centre Social Alexis Peyret : 05 59 33 11 66

Vacances de Printemps 2013 à l'Espace Jeunes de Sauvagnon

Du 29 avril au 7 mai et dans le cadre du projet d'animation 11-13 ans, la Communauté de Communes du Luy de Béarn et le Centre Social Alexis Peyret de Serres-Castet ont proposé un programme d'activités diversifiées pour le bonheur de tous.

Les jeunes et les animateurs ont profité durant toutes les vacances du local Jeunes de Sauvagnon ainsi que de toutes les installations sportives de la commune. En effet, ce sont 47 jeunes différents qui ont participé aux animations en journée ou en après-midi/soirée.

Ils ont pu s'initier à la grimpe d'arbres en forêt, au tir à l'arc et à la fabrication de maquette d'avion, découvrir de nouvelles sensations avec l'escalade et l'handibasket et se dépenser grâce à un tournoi multi-sports, un Laser Quest et de la danse Africaine.

De plus, l'Istery Game consistait à l'opposition de plusieurs équipes dans des épreuves en pleine nature pour gagner des points... stratégies, coopérations et esprit d'équipe étaient au rendez-vous. Ce grand jeu s'est déroulé au bois de Sauvagnon dans une bonne ambiance avec la participation des jeunes et de l'équipe d'animation de l'espace jeunes de Jurançon.

Enfin, la sortie à walibi a été un véritable succès, les 36 jeunes ont passé une agréable journée et ont pu apprécier l'ensemble des attractions du parc.

Point culminant de la riche saison musicale 2012 / 2013, la fête de l'école de musique qui se déroulait le samedi 22 juin à Navailles-Angos, a, une nouvelle fois, montré la diversité des ensembles constitués d'élèves de tous âges et des esthétiques musicales pratiquées.

De manière à permettre aux musiciens et auditeurs de se sustenter tout au long de ce marathon musical, l'Association des amis de l'école de musique était également présente à la buvette et aux barbecues.

Une nouvelle année scolaire a débuté mi septembre, avec des effectifs stabilisés et toujours de nombreux projets dont l'objectif principal est d'alimenter la motivation des élèves, aussi bien par le biais des échanges entre disciplines musicales et autres disciplines artistiques que dans la rencontre et le partage avec le public.

Cette saison devrait voir aboutir dans les délais prévus la construction de la maison de la Musique de Montardon qui accueillera à partir de septembre 2014, la majorité des cours et pratiques collectives.



Audition Percutions



Audition Guitares

Ces nouveaux et beaux locaux impliqueront une évolution des fonctionnements et dispositifs pédagogiques, en cours d'élaboration par l'équipe d'enseignants. La réflexion se porte aussi sur la manière dont l'école de musique intégrera le réaménagement du temps scolaire et contribuera à une ouverture culturelle plus étendue dans le cadre des activités péri scolaires proposées aux élèves des écoles primaires à partir de la rentrée 2014.

Le territoire intercommunal élargi à partir de janvier 2014 sera également une donnée à prendre en compte dans le projet d'établissement en gestation. C'est donc une année de transition et de mutation, à bien des égards, qui vient de s'ouvrir pour tous ceux, élus, enseignants, élèves et parents qui œuvrent au succès de ce beau service intercommunal.



Classe accordéon et Initiation harmonie 2012 2013

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

www.luydebearn.fr
ecoledemusique@luydebearn.fr
Tél. : 06 13 10 00 22

Plan Local de Randonnée

La refonte du Plan Local de Randonnée

En 2011, la commission Sports, Loisirs, Jeunes et Tourisme de la Communauté de Communes du Luy de Béarn (CCLB) a souhaité étoffer le réseau de chemins de randonnées par la refonte du Plan local de Randonnée (PLR) « Aux Marches du Béarn » créé en 2000.

Cette refonte en cours permettra la pratique de la randonnée pour un large public avec la volonté de donner à découvrir le patrimoine autrement. Les marcheurs et randonneurs auront déjà remarqué sur notre commune, les totems au lac du balaing et à la Mairie ainsi que le balisage des boucles.

Les travaux sont bien avancés et si la météo reste clémente, ils pourraient se terminer pour cette fin d'année avec l'objectif que le PLR soit pleinement utilisable au printemps prochain.

C'est du côté du château de Navailles que le plus gros reste à faire avec la réouverture des chemins ruraux de Saint-Armou et de Bouhil en limite de commune.

Avec la charte graphique du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, les outils de communication sont eux aussi quasiment finalisés. Des fiches guides de chaque boucle ainsi qu'un plan d'ensemble des liaisons permettront aux randonneurs comme aux vététistes de parcourir notre territoire. L'ensemble sera disponible en format téléchargeable sur le site de la CCLB.



Nouvelle signalétique à Navailles-Angos pour tous les randonneurs



LA CHRONIQUE

Agenda 21



Comment continuer à profiter de tous les acquis de notre civilisation du confort sans pour autant laisser un monde invivable à nos enfants ?

Navailles-Angos est labellisé
Agenda 21
« Notre Village Terre d'Avenir »
depuis le 22 octobre 2013

Les signaux sont au rouge, les politiques parlent d'écologie, les médias multiplient l'information.

Nous sommes tous bien conscients de cette

situation. Pour contribuer à la préservation de notre environnement il suffit de gestes simples, mais suffisamment répétés pour que leur impact soit mesurable.

Chaque foyer peut y contribuer par de petites actions au quotidien telles que :



- Pratiquer le tri sélectif avec les moyens mis à disposition (container jaune). (Dès 2015, 45% des déchets devront être recyclés, le volume d'ordures ménagères devra diminuer.)



- Utiliser un électroménager moins consommateur d'énergie.



- Utiliser des moyens économes en eau.

La liste des gestes simples serait longue... ce ne sont que des exemples.

L'AGENDA 21 LOCAL EST UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, CONÇU À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE.

Les réalisations et projets du village de Navailles-Angos s'inscrivent naturellement dans la démarche de développement durable.



Le 06 Avril 2012 le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'Association « Notre Village ».

Cette association accompagne les collectivités rurales de moins de 3500 habitants dans la mise en place de l'Agenda 21 Local, de la réalisation du diagnostic à l'évaluation. L'évaluation permet de déterminer l'engagement réel de la collectivité (actions en cours) dans le développement durable et s'inscrit dans le cadre du référentiel d'évaluation du Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'énergie (MEDDE).

Au niveau National, la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) a été actualisée en 2006 pour être mise en cohérence avec la Stratégie Européenne (SEDD), elle fait du développement durable une composante de l'action publique.

Il faut noter que le Développement Durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

C'est une démarche de démocratie participative :

Impulsé par les élus l'Agenda 21 local est élaboré et mis en œuvre avec la participation de personnes non élues qui souhaitent s'impliquer dans la vie de la collectivité et sont particulièrement sensibles au domaine du développement durable.

Pour ces raisons le Conseil Municipal de Navailles-Angos a délibéré le 06 Avril et décidé d'engager la commune dans la démarche Agenda 21.

Ce projet à pour objectif de répondre aux besoins de toute la population, il repose sur le maintien fragile de l'équilibre entre l'homme et ses activités avec le milieu naturel.

LES OBJECTIFS SONT :

- d'assurer l'accès de tous aux services essentiels :
(Socialement équitable)
- de développer des activités économiques soutenables :
(Économiquement viable)
- avec le souci de préserver l'environnement :
(Écologiquement viable)

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE NAVAILLES-ANGOS

ELUS	NON ELUS
Francis Hunault	Jean louis Algans
Jean Bernezat	Sandrine Duboscq
Jean-Guy Cachau	Simon Fougeras
Paul Domengine	Didier Gazaniol
Jeannine Lavie-Hourcade	Caroline Larroudé-Kluska
	Christine Meymerit
	Franck Meymerit

L'Agenda 21 local n'est autre qu'une réponse pratique de terrain, adaptée aux spécificités du village. Les actions sont choisies et sont mises en œuvre en fonction des moyens humains, financiers et matériels dont dispose la collectivité.

L'Agenda 21 local élaboré à partir d'un document de diagnostic prend en compte un état des lieux et permet de définir les actions à mener.

1. Le diagnostic élaboré avec l'aide de l'Association Notre Village :

- Il fait l'objet d'une visite sur le terrain.
- Il est effectué à l'aide d'une grille de diagnostic composée de 700 critères qui abordent les 3 piliers du développement durable : **Environnement - Economie - Social**.
- Il est un inventaire qui permet d'évaluer les forces et les faiblesses de la collectivité dans différents domaines et de définir les actions qui pourraient être envisagées.
- il permet de rédiger une Charte.
- il doit être validé par la collectivité (Délibération)
- il sert de base de travail pour le Comité de Pilotage composé d'élus et de non élus.

2. Les actions :

- Elles découlent du diagnostic et de la réflexion du Comité de Pilotage
- Les Actions validées sont formalisées sous forme de fiches actions qui déclinent de façon explicite :
 - > le contexte
 - > l'objectif choisi
 - > les moyens à mettre en œuvre
 - > les indicateurs de suivi

Les Fiches « actions » (au nombre de 64 dans le dossier de Navailles-Angos) font partie des pièces obligatoires à inclure dans le dossier Agenda 21. Ces Actions sont adoptées par le Conseil Municipal.

AXE 1 : Préservation et valorisation du patrimoine

AXE 2 : Protection de l'environnement et préservation des ressources

AXE 3 : Protection des biens et des personnes

AXE 4 : Développement de la cohésion sociale

AXE 5 : Transversalité avec les différentes échelles territoriales

L'Agenda 21 finalisé est approuvé par le Conseil Municipal.

Il est transmis à l'Association « Notre Village » pour avis afin de pouvoir apporter corrections, modifications ou compléments.

L'Agenda 21 est présenté au Comité National de Labellisation et d'Evaluation de l'Association « Notre Village » en vue d'obtenir le label « Notre Village Terre d'Avenir ».

Il sera présenté au Comité fin Octobre 2013.

Le label « Notre Village Terre d'Avenir » est décerné pour 3 ans et matérialisé par un panneau apposé aux entrées de la commune. Cette distinction est représentée par une Hironde au renouvellement du label.

Le suivi :

Au cours des 3 années qui suivent la collectivité doit veiller

- à la réalisation de son programme d'Actions.
- à maintenir les points forts.
- à améliorer les points faibles recensés par le diagnostic.

Un suivi annuel des actions est mis en place.

Le dossier final soumis à la Labellisation comprend :

- La Charte « Notre Village Terre d'Avenir du Village de Navailles-Angos »
- Le plan d'Actions présentant les Axes stratégiques et la chronologie des Actions.

PRESENTATION DU PLANNING D'ELABORATION DU DOSSIER AGENDA 21

ETAPE 1	
06 Avril 2012	Délibération du Conseil Municipal favorable à l'unanimité à la démarche Agenda 21 adhésion à l'Association « Notre Village »
27 Avril 2012	Courrier au Conseil Général informant de l'engagement Agenda 21 de la commune de Navailles-Angos.
Juin 2012	Échanges avec Mme Céline Robert de l'Association « Notre Village ».
Juillet 2012	Flash info et invitations pour réunion publique
03 Juillet	Réunion publique en présence de Céline Robert de l'Association « Notre Village »
04 Juillet	Fin de la visite préalable au Diagnostic. (avec Céline Robert)
30 Septembre 2012	Séminaire du Conseil Municipal sur le thème Agenda 2.
Octobre 2012	Bulletin Municipal avec article « Qu'est-ce que l'Agenda 21 ? » Invitation de l'ensemble des personnes village à la première rencontre afin de constituer le Comité de Pilotage. (Inscriptions en Mairie)
ETAPE 2	
25 Octobre 2012	Première rencontre du groupe Comité de Pilotage (échanges sur le diagnostic)
21 Décembre 2012	Comité de Pilotage .Réflexion et recherche de « pistes »
Janvier 2013	Flash info vœux information et invitation future Réunion Comité de Pilotage.
15 Mars 2013	Comité de Pilotage. Mise en forme du programme d'Actions et de la Charte « Notre Village Terre d'Avenir ».
25 Mars 2013	Courrier au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour information de la mise en œuvre de l'agenda 21 local de Navailles-Angos
24 Avril 2013	Comité de Pilotage : Réunion du Conseil Municipal. Délibération validant les actions.
04 Juin 2013	Comité de Pilotage : Le point sur les actions engagées
08 Octobre 2013	Comité de Pilotage : Consultation du document final qui sera présenté à la labellisation.
ETAPE 3	
27 septembre	Réunion du Conseil Municipal et Validation du dossier Agenda 21 soumis à la Labellisation. Délibération
ETAPE 4	
Fin Octobre 2013	Présentation du dossier au Comité de Labellisation.

AXE 1

Préservation et valorisation du patrimoine

Objectif global 1 : Sensibilisation au patrimoine bâti et non bâti	Date d'exécution
--	------------------

ACTIONS

A1.	Création de cheminements « doux » reliant les quartiers au bourg	2020
A2.	Aménagements paysagers des entrées et des circulations dans le cimetière (partenariat avec le Lycée de Pau-Montardon)	2016
A3.	Aménagement du lac du Balanh pour l'accueil handi-pêche	2015
A4.	Réalisation d'un livret pédagogique (faune et flore) suite à l'inventaire du CATZH 64	2016
A5.	Fleurissement devant l'école avec les enfants	2016

Objectif global 2 : Réactualisation des documents d'urbanisme	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

A6.	Préservation des points de vue sur les Pyrénées	2016
A7.	Encouragement à créer des haies paysagères pour les clôtures	2016
A8.	Réduction de la consommation des espaces agricoles	2016
A9.	Révision du PLU en fonction des orientations du SCOT	2016

Objectif global 3 : Gestion et protection du patrimoine forestier	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

A10.	Gestion certifiée du bois communal de Bège	2016
A11.	Création d'une aire d'accueil ludique au bois de Bège	2014

Objectif global 4 : Aménagements du patrimoine communal	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

A12.	Construction d'une nouvelle école bioclimatique	2015
A13.	Aménagement d'un cabinet d'infirmières dans l'ancien secrétariat	2013
A14.	Rénovation du système de chauffage de l'Eglise (gaz naturel) Mise en place de cloisons type maille filet anti feu pour réduire les besoins en chauffage de la salle de sports	2014
A15.	Utilisation de projecteurs à LEDS pour l'éclairage extérieur de l'église	2016

AXE 2

Protection de l'environnement et préservation des ressources

Objectif global 5 : Optimisation des ressources	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

A17.	Réduction de l'éclairage public la nuit par la rénovation des armoires	2015
------	--	------

Objectif global 6 : Recours aux modes de consommation responsables	Date d'exécution
--	------------------

ACTIONS

A18.	Mise en place de paillages pour les plantations communales	2013
A19.	Utilisation de plantes économes en eau	2013
A20.	Sensibilisation des habitants au stockage de l'eau pour les jardins	2014
A21.	Orientation vers le zéro produits phytosanitaires pour les désherbages communaux	2013
A22.	Sensibilisation des habitants aux zéro produits phytosanitaires	2014
A23.	Mise en place d'un plan de fauchage réfléchi	2014
A24.	Utilisation de produits ménagers Ecolabel avec dosage	2013
A25.	Soutien aux apiculteurs et sensibilisation à la lutte contre le frelon asiatique	2013
A26.	Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres et les cahiers des charges	2013

Objectif global 7 : Traitement des déchets	Date d'exécution
--	------------------

ACTIONS

A27.	Ramassage à la demande des déchets verts par la Commune	2013
A28.	Récupération des piles et des cartouches à l'Ecole et à la Mairie	2013
A29.	Mise en place de panneaux d'information pour le tri sélectif pour les collecteurs communaux	2013
A30.	Sensibilisation des écoliers au tri et au traitement des déchets	2014
A31.	Sensibilisation des écoliers à la préservation des espaces naturels	2013

Objectif global 8 : Valorisation du monde agricole	Date d'exécution
--	------------------

ACTIONS

A32.	Organisation d'une « journée de l'agriculture » avec conférences et visites d'exploitations en partenariat avec le Lycée de Pau-Montardon	2014
A33.	Mise en place d'un atelier intergénérationnel en lien avec l'environnement et l'alimentation dans le cadre du temps périscolaire (agriculture, pêche, chasse)	2014 ou 2015

AXE 3

Protection des biens et des personnes

Objectif global 9 : Assurer la protection des personnes	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

A34.	Assurer la défense incendie dans les quartiers sans bornes	à définir
A35.	Réalisation du Document Unique pour les employés communaux	2013

Objectif global 10 : Sécurisation des traversées du village	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

A36.	Sécurisation de la traversée par la RD834	2014
A37.	Sécurisation de la traversée par la RD206	2014
A38.	Aménagement d'entrées de bourg faisant office de marqueurs	2016
A39.	Sécurisation de la zone de circulation autour de l'Ecole	2014-2015

Objectif global 11 : Aménagement et mise aux normes des bâtiments communaux	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

A40.	Réalisation du diagnostic accessibilité des ERP	2013
A41.	Travaux de conformité pour l'accessibilité des bâtiments communaux	2015
A42.	Diagnostic pour l'accessibilité de la voirie et l'aménagement des espaces publics (PAVE)	2013
A43.	Signalisation de la potabilité de l'eau aux différents points d'eau publics	2014
A44.	Réalisation d'un diagnostic amiante des bâtiments communaux	2015

AXE 4

Développement de la cohésion sociale

Objectif global 12 : Aide aux plus démunis	Date d'exécution
--	------------------

ACTIONS

A45.	Aménagement d'un local pour l'épicerie sociale du Secours Catholique	2013
A46.	Création de logements communaux à l'étage de l'ancienne Mairie dont un logement d'urgence	2016
A47.	Création d'un logement communal à la place de la bibliothèque	2016

Objectif global 13 : Information, communication et relations publiques	Date d'exécution
--	------------------

ACTIONS

A48.	Création d'un site internet	2013
A49.	Création d'un atelier Agenda 21 dans le cadre périscolaire (réforme des rythmes scolaires)	2014
A50.	Inclusion d'une page Agenda 21 dans le Bulletin Municipal et le site internet	2014
A51.	Amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants sur la Commune	2013
A52.	Création d'un Conseil Municipal des Enfants	2013
A53.	Organisation de conférences à thème (sécurité routière, frelon asiatique, Agenda 21 ...)	2013

Objectif global 14 : Maintien de commerces de proximité	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

A54.	Réhabilitation de la boulangerie et du café-restaurant	-
A55.	Vente de produits locaux au sein du multiservices	-

AXE 5

Transversalité avec les différentes échelles territoriales

Objectif global 15 : Outils de gestion territoriale	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

A56.	Fusion avec la Communauté de Communes de Thèze	2014
A57.	Organisation et mise en place d'un Plan Local de Randonnées	2014
A58.	Création d'un espace jeunes communautaire dans l'ancienne Mairie	2014
A59.	Création d'un Centre d'Incendie et de Secours avec le SDIS	-

ACTIONS PORTEES PAR LES AUTRES ECHELLES

Objectif global 16 : Traitement des déchets	Date d'exécution
---	------------------

ACTIONS

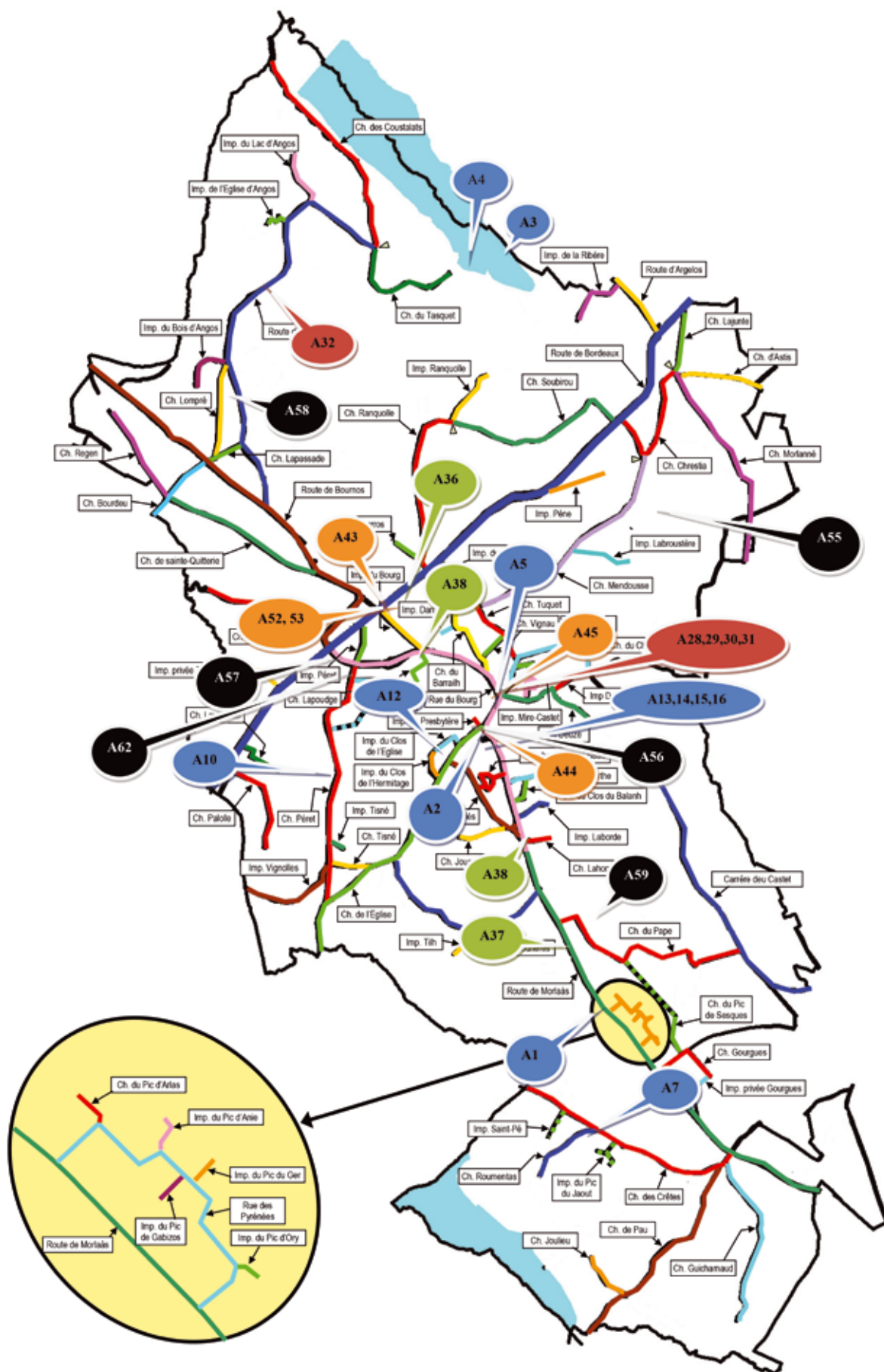
A60.	Extension du site à gravats (communautaire)	2016
A61.	Extension de la station d'épuration par un système végétal avec zéro rejet dans le milieu naturel	2014
A62.	Création d'un plan d'épandage des boues issues des eaux usées	2016
A63.	Pratique du tri sélectif avec passage au container jaune pour la collecte du recyclable	2013

Objectif global 17 : Valorisation économique du territoire	Date d'exécution
--	------------------

ACTIONS

A64.	Création d'un Centre de Vie industriel (entreprises et artisans)	2015
------	--	------

PLAN « ACTION » AGENDA 21



TOUS CEUX QUI LE SOUHAITENT PEUVENT SE JOINDRE AU GROUPE COMITÉ PILOTAGE

INTERDICTION DE BRÛLAGE

La circulaire a été adressée aux préfets le 18 novembre 2011. Elle rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et présente les quelques dérogations autorisées.

« Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie », rappelle préalablement le texte.

Une source de pollution importante

« La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution », le brûlage des déchets verts étant une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

« Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités », ajoute la circulaire.

Un principe d'interdiction modulée selon les situations...

« Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation », rappelle la circulaire.

Elle établit toutefois des distinctions selon les acteurs ou les situations concernées. Dès lors que les déchets verts peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type. Le préfet peut toutefois déroger à cette règle sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst).

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchèterie ou par valorisation directe. « Elles ne doivent pas les brûler », avertit la circulaire, qui rappelle aussi l'obligation de valorisation applicable, à compter du 1^{er} janvier prochain, aux gros producteurs de bio déchets, ce qui exclut toute élimination de leurs déchets verts par brûlage.

Quant aux déchets verts agricoles, le préfet peut, conformément aux articles D. 615-47 et D. 681-5 du Code rural, autoriser le brûlage de ces déchets pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

La pratique de l'écobuage par les agriculteurs et éleveurs peut être autorisée par arrêté préfectoral. Mais « étant une méthode de débroussaillage et de valorisation par le feu, les broussailles et résidus de culture en plants ne sont alors pas considérés comme des déchets ».

Les opérations de brûlage dirigé, qui ont pour but de détruire la litière et les broussailles présentes sous les arbres afin de prévenir les feux de forêts, « ne sont pas remises en cause ». Décidées par les préfets, et réalisées par les pompiers et les forestiers, elles visent en effet « la protection des personnes et des biens ».

...ou selon les zones et les périodes

En cas d'épisode de pollution, qu'il concerne les particules, l'ozone ou le dioxyde d'azote, et même en cas de dépassement des seuils d'information et d'alerte, « le brûlage des déchets verts par les particuliers et les professionnels sera strictement interdit sur l'ensemble du territoire concerné par la mise en place d'actions de réduction des émissions de polluants de l'air ».

Hors épisodes de pollution, le brûlage est également interdit dans plusieurs zones : dans les périmètres des plans de protection de l'atmosphère (PPA) et dans les zones sensibles à la dégradation de la qualité de l'air ; en zone urbaine ; en zone périurbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchèteries.

Dans le cas de terrains situés dans un zonage de plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRif) ou visés par une obligation de débroussaillage au titre du Code forestier, les préfets peuvent autoriser le brûlage sous certaines conditions : aux heures prescrites, hors périodes rouges ou périodes mobiles d'interdiction, à condition que les végétaux soient secs.

Pour finir, si cela s'avère nécessaire, la circulaire demande aux préfets de sensibiliser les collectivités territoriales à « la promotion de la gestion domestiques des déchets verts (compostage, paillage), à la mise en place des systèmes de collecte, au développement du nombre de déchèteries, en cohérence avec les plans de prévention et de gestion des déchets, et à la responsabilité des citoyens quant aux méfaits environnementaux et sanitaires engendrés par la pratique des feux de jardins ».

Article publié le 29 novembre 2011

Laurent Radisson

© Tous droits réservés Actu-Environnement

RÈGLEMENT DU SERVICE D'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS VERTS DE LA COMMUNE DE NAVAILLES-ANGOS

Approuvé par délibération du Conseil Municipal
en date du 6 septembre 2013

PRÉAMBULE

La commune de Navailles Angos propose un service d'enlèvement payant des déchets verts aux habitants du village afin de porter ceux-ci à la déchèterie d'Angos.

Ce service vise à apporter une aide aux habitants ne disposant pas des moyens leur permettant d'évacuer les déchets verts

issus des tontes et des tailles vers cette déchèterie.

Une circulaire interministérielle adressée aux préfets le 18 novembre 2011 rappelle l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts d'autant plus si la collectivité dispose d'une déchèterie.

Article 1 ORGANISATION

Le service d'enlèvement des déchets verts se fait par la mise à disposition d'une benne constituée d'une remorque agricole de trois mètres cube de capacité amenée chez le particulier avec le tracteur communal.

Elle sera mise en stationnement au plus près du lieu des travaux en fonction des possibilités de passages et de manœuvres. La remorque sera déposée le vendredi avant 17 heures et sera reprise le lundi suivant vers 9 heures pour être vidée en déchèterie après le changement des containers remplis le samedi précédent.

Le chargement de la remorque doit être composé exclusivement de végétaux verts issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies ou d'arbustes, d'égagages, de débroussaillage.

IL NE DEVRA PAS DEPASSER LA HAUTEUR DES RIDELLES.

Les utilisateurs doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour que la remorque ne soit ni déplacée ni dégradée et ne devienne pas un endroit de jeu pour les enfants.

Article 2 INSCRIPTIONS

L'inscription doit être effectuée auprès du Secrétariat de Mairie, aux heures habituelles d'ouverture, au plus tard le mercredi précédent le vendredi de mise à disposition. Les demandeurs rempliront une fiche d'inscription précisant leur identité, leur adresse et numéro de téléphone. Une pièce d'identité sera exigée et photocopiée.

Un guide d'utilisation leur sera remis ainsi qu'un rappel des consignes. Le numéro de l'astreinte municipale sera aussi fourni en cas de problème.

Article 3 ASSURANCE / RESPONSABILITÉ CIVILE

La Commune souscrira une assurance spécifique auprès de sa compagnie d'assurances. Le demandeur s'assurera qu'il dispose d'une assurance responsabilité civile le couvrant pour cette utilisation.

Article 4 CAUTION

Un chèque de cent Euros (100€) sera demandé lors de l'inscription pour la garantie du matériel et la conformité du chargement.

Il sera restitué suite au bon enlèvement de la remorque par les services techniques de la Commune.

Article 6 INCIDENT MATÉRIEL

Pour tout incident, accidentel ou non, le demandeur avisera dans les plus brefs délais soit les services techniques soit l' élu d'astreinte le weekend. A défaut, il pourra contacter Monsieur le Maire.

Article 7 TARIFS

Les tarifs sont précisés dans la fiche d'inscription. Ils sont fixés ou modifiés chaque année par le Conseil Municipal de la commune.

Article 8 PAIEMENT

Toute réservation vaut engagement de paiement du service. Le paiement s'effectuera par une charge à payer envoyée par la Comptable du Trésor Public au demandeur renseigné sur la fiche d'inscription.

Article 9 RESPECT DU RÈGLEMENT

En aucun cas cette benne ne pourra être utilisée par des tiers ne résidant pas sur la Commune. Elle est exclusivement réservée aux résidents de Navailles-Angos.

Une copie du règlement est signée par le demandeur à chaque réservation qui s'engage à le respecter.





Compostage

“Compostage Individuel” Une opération qui marche !

Quels Intérêts ?

Economiques et Ecologiques

 En détournant les déchets biodégradables des ordures ménagères on diminue les quantités à incinérer et donc, les coûts de transports.

 De plus le compostage permet de fabriquer un engrais naturel de qualité.

Ecologie rime parfois avec Economies!

Comment ?

Kit de Compostage

 Pour trier facilement vos biodéchets dans la cuisine :

- Un bio seau de 10 litres.
- Un guide pratique



 Pour composter, c'est simple !

- Compostage en tas
- Compostage en bac (capacité 320L)



Si vous souhaitez pratiquer le compostage, vous pouvez vous présenter en Mairie. Après constitution d'une liste de personnes intéressées les responsables de SIECTOM viendront tenir une réunion d'information. Une invitation vous sera adressée et à cette occasion les composteurs vous seront remis. Le programme est totalement GRATUIT à ce jour.

Renseignements :
Mairie de Navailles - Angos
05.59.33.83.85
comnavailles@cdg-64.fr

Plus d'infos sur : www.navailles-angos.net



Comment maîtriser l'augmentation de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères (TEOM) en 4 étapes ?

1 Réduire le poids de sa poubelle d'ordures ménagères.

Le Siectom est facturé à la tonne déposée avant incinération. C'est le traitement qui coûte le plus cher.

2 Faire le tri de ses déchets.

La collecte sélective permet de réduire une part des déchets à incinérer ou à enfouir. Elle diminue le gaspillage des matières naturelles (bois, minéral de fer, pétrole, bauxite, sable...) utilisées pour fabriquer les emballages. Le Siectom perçoit des aides financières à la tonne triée qui permet de réduire le coût de collecte et de traitement de vos déchets. Malheureusement, aujourd'hui nous produisons plus d'ordures ménagères que de tri, c'est pourquoi la taxe d'ordures ménagères est en constante évolution.

Les erreurs de tri que nous commettons amputent une partie de ses aides. En effet, il faut sortir ces dernières des chaînes du centre de tri et les réacheminer ensuite vers l'usine d'incinération de Lescar ou au centre d'enfouissement à Précillon (Oloron). Ce qui implique des coûts supplémentaires que l'on pourrait supprimer (transport, gasoil, moyen humain, etc.).

3 Déposer tous vos déchets lourds et encombrants à la déchèterie.

Ferrailles, gravats, déchets verts, bois, tout-venant, textiles, gros cartons, huiles de vidange, huiles de frites, solvants, piles, batteries, déchets toxiques, déchets électriques, électronique, lampes, petits appareils...

Vous disposez également à la déchèterie des conteneurs de tri sélectif : verre et emballages recyclables. Cela éviterait d'alourdir le poids de votre poubelle.

4 Pratiquer du compostage individuel en tas et/ou en bac.

Cela permet de dévier en poids 30% de votre poubelle d'ordures ménagères. Vous y mélangez les déchets verts (tonte, tailles de haie, sciure, ...), les déchets organiques (épluchures de fruits et de légumes, marc de café, sachet de thé, coquilles d'œufs...) et les déchets de maison (cendre de cheminée, fleurs fanées...).

Container Vert

Tout ce qui ne rentre pas dans les autres bacs.

Emballages sales, couches-culottes, cotons-tige, tubes de crème, de dentifrice, pousièrres, litières, restes d'aliments, etc.

Ne pas jeter dans ce container :

- Piles
- Médicaments
- Objets encombrants et dangereux (gravats, batterie, huile de vidange, ...)
- Appareils électroniques

Ces objets doivent être déposés dans des centres de collecte prévus (magasins pour les piles, pharmacies, déchèterie, etc.).

Caissette Verte

Verre :

Tous les emballages en verre qui ont contenu des aliments (pots, bocaux, bouteilles, etc...)



A l'exception des ampoules, vitres et miroirs, porcelaine, faïence et restes d'aliments.



Container Jaune

Papiers et Cartons :

Journaux, revues, magazines, feuilles de papier, etc.

Métaux :

Les boîtes de conserves qui ont contenu des aliments, les aérosols ou cannettes en aluminium, les bidons alimentaires.

Le plastique :

Bouteilles alimentaires, flacons (produits d'hygiène, et d'entretien), films de regroupement, bâlisters, barquettes de viande et de poisson.

Mon bac jaune est refusé à la collecte si il contient :

- des emballages enfilés dans des sacs
- des emballages imbriqués les uns dans les autres
- des revues sous film non dissociées
- des objets en plastique (cintres, jouets, boîtes etc.)
- des restes de repas
- du verre

Compost Déchèterie

Déchets Verts et restes alimentaires :

- Composter : En tas au fond du jardin ou dans un composteur, la plupart de vos déchets de cuisine et de jardin : épluchures, trognons, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs fanées, tonte de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies et de branches de petit diamètre (moins de 5 cm)

Un composteur peut être mis gratuitement à disposition des habitants de la commune qui le désirent. Cependant une formation sera dispensée pour les adhérents au programme.



- Déposer les déchets encombrants à la déchèterie.

Collecte des déchets : Bac Vert : Mercredi | Caissettes Verte et Jaune : Jeudi (tous les 15 jours, semaines impaires)

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Navailles-Angos :

ETE : du 1er Avril au 31 Octobre : Le Mercredi de 15h à 18h et le Samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.
HIVER : du 1er Novembre au 3 Mars : Le Mercredi de 15h à 18h et le Samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Plus d'infos sur : www.navailles-angos.net

ASSOCIATIONS

Les associations : le cœur de la vie du village.
Elles auront le soutien de toute l'équipe municipale.
N'hésitez pas à les contacter !!

Les associations communales et intercommunales actives sur le village

ASSOCIATIONS	CONTACT		TÉLÉPHONE
	NOM	PRÉNOM	
ACCA	BOUCAU	Dominique	06 88 37 44 71
Amicale des Anciens Combattants	DUFRECHOU	Claude	05 59 33 83 37
Amicale des Anciens de l'ASNA et de l'ARCANA	DAVEZIES LOUSTAU	Pierre Robert	06 75 23 46 06 05 59 33 11 20
ACPG CATM Cantonale	DUFRECHOU	Claude	05 59 33 83 37
Basket Club du Luy de Béarn	PLANDÉ	Muriel	06 89 98 76 87
Bibliothèque municipale	TISSEYRE	Jean-Louis	06 83 77 37 02
Centre de Loisirs Sans Hébergement	COLICCHIO	Palmiro	05 59 33 98 04
Comité d'Animation de Navailles-Angos	LAUGA	Corinne	06 16 08 34 48
Comité d'Animation du Quartier d'Angos	BELLEGUIC	Marion	06 23 44 87 81
Conseil des Parents d'Elèves	DA ROCHA	Christophe	06 71 26 68 25
Conseil Pastoral de Paroisse	AGUILLON MARTINEZ	Jean-Louis Jocelyne	05 59 33 93 30 05 59 33 86 86
Cyclos de Navailles-Angos	CAMBET LAVIE	André Jacques	06 71 63 60 79 06 87 06 62 72
Des Gens T	SIGNORET	Pascal	05 59 33 86 20 06 71 17 06 82
Don du sang	CACHAU CASSOU	Jean-Guy Jean-Louis	05 59 33 85 62 05 59 33 81 02
Football Club du Luy de Béarn	BALLYET VICHERA	Christian Robert	06 10 03 44 95 06 07 37 05 97
Foyer	MARIE	Virginie	05 59 33 81 87
Les Oliviers du Luy	TAUZIET	Marie-Françoise	05 59 33 80 74
Loisirs d'Automne	GERMIER	Simon	05 59 33 83 73
Pala de Navailles-Angos	FERREIRA ARRIEULA	Paolo Pierre-Marie	06 78 39 13 46 06 63 37 02 36
Secours Catholique	PELFIGUES BUR	Michèle Jean	05 59 33 22 07 05 59 02 52 76
Volley Club Luy de Béarn	LOIR	Bruno	06 08 26 08 07

■ L'A.C.C.A.

Lors de son assemblée générale annuelle du vendredi 14 juin 2013, l'A.C.C.A., forte aujourd'hui de ses 57 adhérents, a renouvelé son conseil d'administration. Quelques administrateurs, dont certains en poste depuis de très nombreuses années, ont souhaité mettre fin à leur mandat. Après les avoir remercié pour leur dévouement et le travail accompli, l'assemblée générale a élu un nouveau conseil d'administration constitué de Dominique BOUCAU président, Marcel LARQUIER vice-président, Pierre DAVEZIES trésorier, Angèle DECLA secrétaire, Jean BERNEZAT, Thierry DUCES, Michel LAFERRERE, Christian LAUGA-CLERCQ, Fabrice LAULHERET et Xavier ROTA en tant que membres.



Un Conseil d'Administration renouvelé

Un printemps particulièrement pluvieux a été très défavorable à la reproduction du gibier à plumes dont les nids, notamment ceux installés au sol, ont été noyés. En revanche, le retard que ces mauvaises conditions ont imposé à la fénaison a été favorable aux mammifères dont les jeunes étaient déjà alertes quand les faucheuses ont pu intervenir.

La saison de chasse est bien avancée. L'ouverture par un temps maussade ayant préservé le gibier, les chasseurs se sont vite repliés vers notre local où leur traditionnelle convivialité et quelques grillades leur laisseront un excellent souvenir de cette ouverture 2013.

Les palombes nous ont survolés et cette année encore, nombreuses sont celles qui ont envahi notre réserve afin d'y passer un hiver serein et de nous offrir, chaque soir, le magnifique spectacle de leurs évolutions avant leur coucher.

La chasse du lièvre, que nous nous sommes autorisés durant cinq journées seulement cette année, est fermée depuis le 10 novembre.

Les dégâts considérables que les trop nombreux sangliers commettent aux cultures sont indemnisés par les chasseurs. Une population de sangliers doublant chaque année, il nous est demandé d'en réduire le nombre. Dès que nous avons connaissance de la présence d'une compagnie nous déclenchons une battue.

C'est maintenant la période des battues au chevreuil. La date de la première a été fixée au 17 novembre lors de notre assemblée générale. Connaissant leur abondance, les services de la Préfecture nous imposent un prélèvement de 30 animaux afin d'en stabiliser l'effectif.

Les battues, soumises à une organisation particulièrement stricte sont effectuées le matin sauf exceptions imposées par la présence de sangliers. Le périmètre dans lequel elles se déroulent est panneau. Chaque secteur emprunté l'est, généralement, au maximum durant deux heures, une à deux fois par an. Il est essentiel que toute personne souhaitant pénétrer dans l'enceinte s'adresse au premier chasseur posté qu'elle rencontrera, lequel lui indiquera la conduite à tenir afin que la sécurité de tous soit assurée.

Si des personnes souhaitent assister à l'une de nos battues, en toute sécurité bien entendu, elles peuvent nous en faire la demande et c'est avec plaisir que nous les accompagnerons et répondrons à toutes les questions qui pourront nous être posées.

Tous les jeudis matin, une équipe de chasseurs particulièrement dévoués chasse le renard afin d'en limiter la prolifération, d'importants dégâts commis aux volailles domestiques et au petit gibier nous étant sans cesse signalés. Lors de la campagne de chasse 2012-2013 ils ont éliminé 20 de ces nuisibles. Une renarde amenant à l'âge adulte quatre jeunes par an en moyenne, on peut estimer que sans leur intervention, 50 renards supplémentaires auraient été actuellement présents sur le territoire de notre commune. Qu'ils en soient remerciés !

Les fêtes de fin d'année approchent. Pour vos repas de famille vous pouvez nous demander le gibier issu de nos battues. Notre local est équipé d'une chambre froide. Nous pourrions vous fournir chevreuil ou sanglier, frais ou congelé, en pâté, ou en civet confectionné par notre traiteur en boîtes de 1Kg qui connaissent un succès qui témoigne de la qualité de son travail. Participant à une campagne de prévention, les sangliers que nous prélevons font l'objet d'analyses par les services vétérinaires avant d'en envisager la consommation.

Le conseil d'administration et les membres de l'A.C.C.A. vous souhaitent à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.

Pour le conseil d'administration
Le président

■ BCLB (BASKET CLUB DU LUY DE BÉARN)



Cette saison 2013-2014 débute fort avec les 30 ans du BCLB. Environ 200 personnes se sont retrouvées dans la joie et la bonne humeur



pour fêter l'événement. Promesse de convivialité, maître mot de la politique du club, le championnat s'annonce sous de bons augures : une rencontre des équipes jeunes et seniors au départ, des stages de préparation sur la côte, journée accrobranche... des moyens sont mis en œuvre pour souder ces licenciés et leur donner une identité. Celle-ci passe par la seconde ligne directrice du club, c'est-à-dire la formation des cadres. Le recrutement ou l'accueil des jeunes passent obligatoirement par un encadrement performant, diplômé et conscient de son rôle à tenir.

Bien sûr, il reste toujours et encore les festivités mises en place : le loto du 24 janvier, le Petit Luy mi-mai, le TIC et le tournoi 3x3 en juin auxquels nous convions toutes les personnes de la Communauté.

Amicale des Anciens Combattants



Le 68^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie a été commémoré à Navailles-Angos le mercredi 8 MAI 2013 par l'Association cantonale ACGG CATM et l'amicale.

La cérémonie au monument aux morts s'est déroulée en la présence de l'Ecole de Musique Intercommunale du Luy de Béarn.

Après la Marseillaise, un lâcher de pigeon a clôturé la cérémonie.

Un vin d'honneur fut ensuite offert par la municipalité, nous remercions Monsieur le Maire Francis HUNAUT ainsi que le conseil municipal.

Notre village a payé un lourd tribut 48 morts pour la FRANCE et nous rendons hommage à ces derniers sans oublier leurs familles.

Le Président
Claude DUFRECHOU



BADETZ, Raymond-BERNEZAT, Jean-BERNEZAT, J.Baptiste-BOUILHE, Joseph-BOUILHET, Martin-CAULA, Donatien-CAULAT, Pierre-DEMANDES, Albert-DEMANDES, Jules-DESCLAUX, François-DOROTHEE, Jean-DUVAL, Hubert-GUICHARNAUD, Jean-GUICHARNAUD, Urbain-HIA-BERGEROU, Adrien-HIA-RANCOLLE, Eugene-HIA-RANCOLLE, Marcellin-HIA-RANCOLLE, Pierre-HIA-TOUNERES, Auguste-HIA-TOUNERES, Edmond-HIA-TOUNERES, Hyppolyte-JAYMES-AUGE, Joseph-JAYMES-JOUANDANCE, Justin-JAYMES-LARROUY, Edmond-JAYMES, Jean-Marie-JOUANLONG, Albert-LACOSTE-AMADE, André-LACRAVERIE, Louis-LACRAVERIE, Louis-COURRIBET, Germain-LAHONDERE, Jean-LARTIGUE, Pierre-LATUITE, Bernard-LATUITE, Joseph-LAVIE, Hyppolyte-LAVIGNETTE, Edouard-MESPLES, Joseph-PENTADOU, Paul-PERET, Albert-PEY-SEGUET, Eugène-PIGUE, Pierre-PORTUCHAA, Jacques-PRAT, Louis-ROUS, Henri-TAUZIET, Honoré-TESTAROUGE, Jean.

Amicale des Anciens de l'ASNA et de l'ARCANA

AMICALE DES ANCIENS
DE L'ASNA ET DE L'ARCANA
Mairie - 63, rue du Bourg
64450 Navailles-Angos

Site internet : www.anciens-asna-arcana.fr

Les débuts de notre association ont été marqués par quelques moments forts :



Finale PRO D2 - Convivialité



Finale PRO D2 - Il fait chaud dans les tribunes

• 19 mai 2013 :

Déplacement à Bordeaux en compagnie du club des supporters de la Section Paloise à l'occasion de la finale du championnat de France PROD2.

• 1er juin 2013 :

Retransmission sur grand écran de la finale du championnat de France TOP14 précédée d'un repas préparé par nos cuisiniers.

Après une pause estivale, nous reprenons nos activités avec ce qui constitue le socle de nos manifestations, à savoir les moments



Finale PRO D2 - Passion



Finale TOP 14 - Un public de connaisseurs



Finale TOP 14 - On refait le match

de partage autour de diffusions de matches de rugby sur grand écran. Dès à présent deux dates sont à retenir :

• 23 novembre 2013 :

Retransmission sur grand écran du match France- Afrique du Sud précédée d'un repas conçu autour de la garbure et concocté par « lous marmitous deu Balang » auréolés de leur titre de champions du monde !

• 1er février 2014 :

Diffusion du premier match du tournoi des six nations : France – Angleterre, le fameux « Crunch », suivie d'un repas.

Cependant, nous comptons sortir des sentiers battus et nous réfléchissons à d'autres manifestations qui allieraient événement sportif, visite touristique et gastronomie.

Nous vous rappelons l'adresse de notre site internet : www.anciens-asna-arcana.fr

A ce sujet nous demandons à tous, anciens, supporters, famille ou amis de joueurs, qui possèdent des photos ou des documents de nous le faire savoir ou de nous les envoyer.

Bien que nous soyons l'émanation d'anciens sportifs, nous n'avons pas été touchés par le « mercato », donc la composition de notre Bureau reste inchangée :

Présidents d'honneur :

André BAUCOR, Pierre CAZENAVE et Francis HUNAUT

Coprésidents :

Pierre DAVEZIES et Robert LOUSTAU

Vice-présidents :

Jacques LAVIE et Robert BARADAT

Secrétaires :

Jean-Jacques PELLIN et Robert LOUSTAU

Trésoriers :

Jean-Hubert WASICK et Jacques JURAT

En attendant la prochaine assemblée générale du printemps qui scellera la première année de notre existence, les adhésions sont toujours possibles pour la modique somme de dix euros.

Alors, à bientôt pour se rencontrer, partager, et s'informer sur notre Amicale !

Prochaines manifestations

• 23 novembre 2013 :

Retransmission sur grand écran du match France- Afrique du Sud précédée d'un repas conçu autour de la garbure et concocté par « lous marmitous de Balagn » auréolés de leur titre de champions du monde !

• 1er février 2014 :

Diffusion du premier match du tournoi des six nations : France – Angleterre, le fameux « Crunch », suivie d'un repas.

Bibliothèque



LA FÊTE SILENCIEUSE

« Il entra dans une pièce silencieuse qui était une salle à manger éclairée par une lampe à suspension. Là aussi c'était fête, mais fête pour les petits enfants. Les uns, assis sur des poufs, feuilletaient des albums ouverts sur leurs genoux; d'autres étaient accroupis par terre devant une chaise et, gravement, ils faisaient sur le siège un étalage d'images... » En 1913, il y a cent ans, paraissait Le Grand Meaulnes, l'unique roman d'Alain-Fournier dont sont extraites ces quelques lignes. La fête silencieuse de la lecture n'a pas d'âge et chacun, à tout âge, y est convié. Les petits enfants d'aujourd'hui, comme ceux d'autrefois, s'émerveillent toujours devant les belles images des albums et notre bibliothèque en est abondamment pourvue.

UN ESPACE POUR LES ENFANTS

L'achat d'un petit mobilier adapté à la taille des enfants nous a permis d'améliorer l'agencement de l'espace qui leur est réservé. Poufs, coussins, rideaux, ont été restaurés par nos bénévoles et nous remercions la Commune qui nous a gracieusement cédé deux grands bacs parfaitement adaptés au rangement et à la présentation des albums et des bandes dessinées.



UN FOND ENRICHIS ET DIVERSIFIÉ

Notre fond de livres pour adultes et pour enfants s'est encore enrichi: nous avons acheté quelques ouvrages (albums pour les tout petits, livres imprimés en gros caractères) ; d'autres, nombreux, nous ont été donnés. Il s'agit de documentaires et de romans très divers quant aux sujets abordés et aux styles d'écriture.

DES DOCUMENTAIRES À EMPRUNTER

Les livres documentaires pour adultes et adolescents sont nombreux sur nos rayonnages, mais très peu empruntés. Pourtant dans des domaines comme l'art ou l'histoire, que de richesses attendent d'être découvertes, consultées, utilisées! Ecoliers, collégiens, lycéens, étudiants, dans la préparation de vos exposés, après avoir, vaillé que vaillé, navigué sur la toile, pensez à la bibliothèque, nous serons ravis de vous guider dans vos recherches. (Rappelons que nous pouvons commander des titres à la Bibliothèque départementale.)

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Après notre exposition sur « la nouvelle », nous vous proposons de venir explorer le monde merveilleux des contes qui constitue le thème de notre nouvelle exposition. Contes pour petits et grands, contes d'ici et d'ailleurs, contes pour vibrer de joie ou pour frémir de peur...



Connaissez-vous La Nouvelle ?

CINÉMA

Les grosses bobines des films de 35mm, le ronronnement du vieux projecteur enfermé dans sa cabine, c'est fini!; gageons que cette nécessaire adaptation aux techniques nouvelles nous ouvre une offre de films de qualité. Cette année, nous vous proposons deux séances mensuelles: les deuxième et quatrième vendredis et une séance pour les enfants pendant les vacances scolaires. Les séances se déroulent à la salle Béarn du Complexe sportif, le prix d'entrée est de 5,50 euros.

RAPPEL

La bibliothèque (au dessus de l'école) vous accueille le mardi de 16h30 à 19h et le jeudi de 16h30 à 18h 30. La cotisation annuelle est de 5 euros; gratuite pour les enfants. Vous pouvez emprunter 4 livres pour une durée de 4 semaines.

LA RENCONTRE

Au cinéma, à la bibliothèque, le rêve, le mystère, l'ailleurs sont à portée de regard. Parfois, entre deux plans d'un film, entre deux pages d'un livre, une émotion nous saisit, une rencontre inoubliable nous bouleverse; et nous voilà emportés, ravis, enchantés, comme le fut Augustin Meaulnes à la fête étrange du domaine mystérieux.

Pour l'équipe d'animation
Jean-Louis Tisseyre

Centre de Loisirs Sans Hébergement



Tél. 05 59 33 76 07 - Email : lesmarchesdubearn@yahoo.fr

CAQA Comité d'Animation du Quartier d'Angos



La fête du quartier d'Angos s'est une nouvelle fois très bien déroulée avec des "festayres" toujours aussi nombreux à notre repas traditionnel. Après un apéro convivial, les tournois de belote et de quems ont clôturé ces festivités.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite.

Joyeuses fêtes de fin d'année, meilleurs voeux à tous !

Le Comité d'Animation
du Quartier d'Angos



Cérémonie officielle à Angos



Nos petites têtes blondes s'amuse



Apéritif offert par la municipalité



Une journée d'activité au Centre de loisirs

Pour les vacances d'été, le Centre de Loisirs a ouvert ses portes dans les locaux de l'école de Navailles-Angos du 08 juillet au 02 août 2013. Une quarantaine d'enfants ont ainsi pu profiter des activités proposées sur des thèmes aussi différents que « le temps des dinosaures », « les dessins animés » ou encore « l'astronomie et l'espace ».

Des ateliers créatifs aux jeux sportifs, petits et grands ont pu ainsi élargir leurs connaissances tout en s'amusant ! Des sorties à la montagne et à la piscine leur ont permis de profiter des températures estivales.

Les trois tranches d'âge (3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans) ont pu s'approprier leurs espaces grâce au prêt d'une troisième salle de l'école, permettant à chaque groupe d'investir son propre lieu.

De plus, cet été, deux séjours ont été proposés aux enfants âgés de 8 à 12 ans :

> **Les Francades, à Salies de Béarn** : les Francas (Fédération d'éducation populaire à laquelle Les Marches du Béarn sont affiliées) proposait un regroupement d'enfants des différents centres de loisirs du département autour des thèmes de l'Environnement et du patrimoine.

> **Le séjour « mer » à Hendaye** : découverte du surf, baignades dans l'océan, mini golf et veillée sur la plage ont ravi nos plus grands.

Les vacances d'automne se sont déroulées à Montardon. Les prochaines vacances qui auront lieu à Navailles-Angos seront celles d'Hiver du lundi 17 au vendredi 28 février 2014. Les inscriptions se feront en mairie la semaine du 03 février 2014 ou au bureau de la directrice dans les locaux de Montardon.

Toute l'équipe d'animation vous attend nombreux et nombreuses pour de nouvelles activités et de nouveaux projets !



Le groupe des FRANCADES à Salies de Béarn

CANA (COMITÉ D'ANIMATION DE NAVAILLES-ANGOS)



L'équipe du CANA

Les festivités 2013 concoctées et proposées par le CANA auront très certainement ensoleillé le cœur des Navillais, petits et grands, jeunes et moins jeunes, présents lors du WE du 15 Août.

Le programme de ces fêtes se voulait attractif, éclectique et convivial, associant gastronomie, rencontres sportives, jeux, soirées dansantes et féerie durant ce WE de 4 jours. Petit rappel donc de quelques faits marquants :

JEUDI 15 AOÛT :

Messe solennelle chantée avec la participation de la chorale que nous remercions très chaleureusement.

Dépôt de gerbe au monument suivi de l'ouverture officielle des fêtes, avec remise des clés du village par M. le Maire.



Cérémonie Monument Aux Morts du 15 août



Mr Le Maire donne les clés du village aux festayres



Le village réuni pour la mémoire et pour lancer les fêtes 2013

Apéritif en musique offert par la municipalité.


Apéritif offert par la municipalité
traditionnel moment des retrouvailles


C'est toujours mieux en dansant

VENDREDI 16 AOÛT :

En cette soirée, le CANA souhaitait faire revivre l'esprit festif d'antan en proposant des animations au cœur du village, en utilisant tout le potentiel qu'offrent le parking et l'esplanade du complexe sportif.

Soirée très bien engagée avec de nombreux convives présents pour le repas grillades, mais malheureusement trop vite interrompue par un orage lors de la projection du film d'animation : Tintin et le Secret de la Licorne. Fort heureusement, le talent de DJ Marco, aux manettes de son podium sono, permet de conserver la chaleur et l'ambiance du début de soirée, et retenir ainsi les jeunes et quelques courageux jusqu'au bout de la nuit, et ce malgré des conditions météo peu favorables. Expérience à renouveler donc l'année prochaine !

SAMEDI 17 AOÛT :



Mme La Présidente du CANA annonce le programme de la soirée avec toute son équipe

Repas / Spectacle animé par l'orchestre Izar Adatz au grand complet qui nous a offert une prestation de très grande qualité. Encore merci à eux pour leur simplicité, leur sympathie et leur professionnalisme.



Le groupe -Izar Adatz-



Repas animé - Du monde et de l'ambiance

DIMANCHE 18 AOÛT :

Les amateurs de vélo avaient rendez-vous en cette matinée pour une petite mise en jambe, lors d'une randonnée cyclo proposée et préparée par nos amis du « Club Cyclo de Navailles Angos ».



L'apéritif du CANA

A midi, apéritif offert par le comité suivi d'un pique-nique sur la place du quartier des Pyrénées, où de nombreux Navillais se sont joints à nous.



Pique-nique très convivial


Pétanque et jeux gonflable pour les enfants
un Régat d'après-midi

Puis, durant toute l'après-midi, sous un soleil de plomb, pas moins de 44 équipes nous ont proposé un concours de pétanque des plus relevés, dans un état d'esprit remarquable.

En soirée, les festivités 2013 se sont clôturées par l'embrasement final du quartier de l'église et son feu d'artifice.

Nous vous remercions tous pour votre participation et votre contri-

bution à la réussite de ces fêtes.

Le CANA tient également à remercier tous les artisans, les bénévoles, les services techniques et la Municipalité pour leur implication dans la préparation et le bon déroulement de ces fêtes patronales.

Vivement les festivités 2014 !!

Prochain rendez-vous :

Participation du comité au Téléthon, début décembre, en collaboration avec d'autres associations locales.

Si vous souhaitez vous investir pour la préparation des fêtes 2014 et partagez de bons moments en notre compagnie, vous pouvez rejoindre l'équipe dynamique du CANA en contactant la présidente Corinne Lauga.

Contact : 06 16 08 34 48.

Bonnes fêtes de fin d'année.



Depuis la publication du dernier bulletin municipal, le CPE a organisé trois manifestations.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances !!

Il est temps pour nous aussi, de reprendre nos activités, tant pour l'accueil des enfants à la garderie que pour l'organisation des manifestations futures.

Nous avons terminé l'année scolaire par trois grosses manifestations qui sont pour nous, les plus lourdes à organiser. Le vide grenier qui a eu lieu le 28 avril avec une fréquentation proche du record aussi bien du côté des vendeurs que des visiteurs. Tous étaient ravis de l'organisation.



Vide Grenier - Une grosse réussite

Nous avons enchaîné avec le loto le 18 mai en collaboration avec les enseignants de l'école. Malgré la date choisie, la météo et la température n'ont pas jouées en notre faveur. Nous avons tout de même réuni environ 400 personnes attirées par des lots de qualité suivant leurs dires.



Super loto

Et pour terminer, la kermesse le 15 juin, pour faire suite à une très belle fête de fin d'année scolaire organisée par les enseignants. Nous leur avons proposé différents jeux et activités. Un repas à conclure l'après midi réunissant 120 personnes.



La Kermesse dans une ambiance toujours aussi sympa

La rentrée s'est déroulée sans trop de problème. La garderie connaît un franc succès aussi bien le matin que le soir avec environ 90 enfants inscrits.



C'est la rentrée !!

Nous avons effectué notre assemblée générale le 27 septembre avec le renouvellement du bureau :

Président : Christophe DAROCHA

Trésorière : Nadège PREVOST

Secrétaire : Virginie BAUDRY

Le programme des futures manifestations sera disponible sur notre blog très prochainement. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE 2013



Le Bureau

■ Conseil pastoral de paroisse

**« Venez à la fête, Venez tous les invités ... » air connu me direz-vous !
Mais cette fois nous souhaitions chanter ces paroles sur une autre musique !!!**

UNE FÊTE FEDERATRICE

L'idée avait germé au cœur de l'hiver, d'une fête « fédératrice », c'est-à-dire dans laquelle chacun se retrouverait, se sentirait concerné, petits et grands, jeunes et moins jeunes, parce qu'il est important que notre paroisse soit vivante et qu'elle soit l'affaire de tous.



Rassemblés autour de la croix

Le 22 septembre serait la fête de la Croix Glorieuse, dont notre paroisse porte le beau nom, mais aussi la fête de tous ceux qui œuvrent à la rendre accueillante, toutes ces équipes qui sont notre richesse et où chacun a sa place à prendre. Ce serait également la date des inscriptions au catéchisme et à l'aumônerie, le top départ de l'année !

La préparation a débuté fin juillet lors d'une rencontre qui fut l'occasion pour chacun de donner les pistes à suivre, de s'engager dans un premier schéma d'organisation et de prendre des responsabilités.

Durant l'été, tout le monde a réfléchi, qui à la décoration florale et artistique de l'église, qui à la façon de mettre en valeur tous les services d'église, qui au contenu et à la forme de la liturgie, qui à la communication pour toucher le plus de monde possible...

Et tout ce joli travail a vu son aboutissement le 22 septembre à 10 h dans l'église de SERRES-CASTET, autour des thèmes phares de notre mission :

ANNONCER, CELEBRER, SERVIR.....

LA MESSE

Paroissiens des 6 villages, jeunes et moins jeunes, nous voici rassemblés autour de cette croix fleurie du chemin de Navailles, proche de l'église : elle est l'un des symboles de notre paroisse Sainte Croix des Lacs.

Après avoir prié et écouté l'Évangile de Saint Jean qui parle de l'Amour inconditionnel de Dieu (« Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son fils unique »), nous nous rendons en procession vers l'église en chantant « Victoire, tu règneras ». Ce chant nous rappelle combien nous pouvons compter sur cette Croix Glorieuse qui nous guide et nous protège tout au long de notre vie.

Accompagnée par notre jeune organiste, Arménouhi, la célébration se poursuit, recueillie, priante et chantante. Il est à remarquer les enfants, nombreux, assis sur les premiers bancs ou sur le tapis autour de l'autel, très attentifs à tout ce qui se passe.

Les textes du jour vont nous interroger sur les choix décisifs de notre vie, en particulier sur notre attitude envers l'argent et les pauvres. C'est là une insistance de notre pape François à qui l'abbé Jean-Louis fait référence : « A chaque messe nous sommes convoqués pour vivre de la présence du Christ ressuscité. En union avec notre pape François qui nous invite à une Église pauvre avec les pauvres, allons résolument vers nos frères. Comme pour ses disciples, que Dieu mette dans nos cœurs le feu de son amour ».

La prière universelle va être l'occasion de présenter les trois ta-

bleaux, « Annoncer, Célébrer, Servir », les trois fils conducteurs de notre mission de chrétiens, et qui reflètent parfaitement le travail accompli par tous les bénévoles autour de notre curé.

Nous terminerons cette belle célébration très émouvante en battant des mains, au rythme du chant « Mets ta joie dans le Seigneur, compte sur Lui et tu verras » qui aura, sans nul doute, remué le cœur de l'assemblée !

LA PRESENTATION DES STANDS



Un moment de convivialité

A l'issue de la messe tout le monde s'est rendu au Belvédère, afin de découvrir tous les stands de présentation de nos équipes, soigneusement décorés par chaque responsable :

- Le stand du catéchisme a été le plus visité, ainsi que celui de l'aumônerie, car c'était en même temps l'occasion d'inscrire les enfants.
- Les stands dédiés au service : Secours Catholique, CCFD et Hospitalité Basco Béarnaise, étaient également très attractifs du fait de la documentation fournie qu'ils présentaient.
- En ce qui concerne l'animation Liturgique : équipes et chorale, le stand décoré, entre clavier, partitions, bible et documents permettait de se faire une idée de ce que représentent cette réflexion... et ce travail !
- Joli succès aussi pour le stand « l'Évangile dans nos vies » pour lequel plusieurs personnes ont montré de l'intérêt. La catéchèse des adultes est aussi importante que celle des enfants...
- Étaient représentés bien évidemment, tous les services d'administration et de gestion : le conseil paroissial et l'EAP, le conseil économique, le secrétariat (stand dans lequel on pouvait consulter des registres très anciens et très intéressants).
- N'oublions pas les équipes de préparation au baptême, au mariage, les équipes de deuil, qui travaillent tout au long de l'année en lien étroit avec notre curé.
- Tous ceux et celles qui travaillent dans l'ombre et qui font de nos églises des lieux accueillants, propices à la prière : équipes d'entretien et de fleurissement.

Souhaitons que les efforts qui ont été faits pour faire connaître tous ces services soient à l'origine de « vocations nouvelles » !

Au milieu de toutes ces activités, un apéritif était servi, haut lieu de la convivialité !

Chacun a pu échanger, faire connaissance, tout en dégustant les succulents petits salés qui avaient été préparés par des mains bénévoles et expertes !!!

EN CONCLUSION

Que soient remerciés tous ceux et celles qui ont contribué à prouver, s'il en était besoin, que nous étions un « peuple de lumière baptisé pour témoigner » ; que « comme Lui » nous savions « dresser la table et servir chaque jour par amour » ; et que notre Joie était dans ce Seigneur sur qui nous pouvions compter... mais qui compte également sur nous tous !!!

■ Les Cyclos de Navailles-Angos

www.cyclosnavaillesangos.fr

Depuis quelques années déjà, notre club a participé aux randonnées annuelles organisées par les clubs voisins de Serres-Castet (1er mai), Eugénie-les-bains (14 juillet), Sauvagnon (2 septembre) et Morlàas pour la randonnée du milhoc le 22 septembre dernier.

Pour garder la tradition, le lundi de Pâques, nous avons partagé l'omelette pascale à Uzein au restaurant « El Olivar ».

Au mois d'avril, une vingtaine de participants a passé un week-end « Neige » au chalet de Peyranère pour pratiquer les raquettes. 2 sorties ont été faites, l'une sous une tempête de neige, la seconde sous un soleil magnifique. Tout le monde était ravi.

« WEEK-END À PEYRANÈRE »



Au mois de mai, une dizaine d'entre nous, est allé à Ronces-les-bains (Charente maritime) passer quelques jours. Plusieurs rendez-vous étaient au programme : le premier jour, visite du zoo de la Palmyre. Deuxième jour, tour de l'île d'Oléron à vélo ; malgré le temps, nous avons quand même effectué une centaine de kilomètres. Enfin le troisième jour était consacré à la visite de la corderie royale de Rochefort.

« SÉJOUR À RONCE-LES-BAINS »



Au mois de juin, nous avons effectué une sortie à vélo d'une centaine de kilomètres pour nous rendre au lac de Léon ; après le pique-nique pris en commun, nous avons fait une petite balade à pied près du lac.

« SORTIE AU LAC DE LÉON »



Au mois d'août, pour les fêtes du village, le comité des fêtes nous avait demandé de préparer une petite sortie à vélo destinée aux petits comme aux grands ; une dizaine de participants avait répondu présent pour effectuer le parcours programmé.

Cette année, nous organisons notre 16^e Randonnée des lacs Cyclos et Marche qui a eu lieu le 8 septembre. Malgré le mauvais temps de cette journée, nous avons quand même pu enregistrer la participation de 55 cyclotouristes à qui nous avons proposé 3 circuits de 52, 72 et 92 Km. 13 marcheurs ont également bravé les intempéries sur un circuit de 12 Km.

A la fin de ces épreuves tout le monde s'est retrouvé au complexe sportif pour partager le verre de l'amitié.

« RANDONNÉE DES LACS »



Le 28 septembre, nous avons organisé une journée 'Famille' au Pays Basque qui était ouverte à tous.

Nous nous sommes retrouvés une trentaine pour visiter les grottes de Sare, pique-niquer à Dancharia et l'après-midi, visiter le musée basque à Bayonne. Après une petite balade pédestre le long de la mer, sur la promenade d'Anglet, nous avons terminé la soirée autour d'une bonne table dans un bon restaurant près de la « Chambre d'amour ».

«SORTIE AU PAYS BASQUE»



Les photos de toutes ces manifestations sont disponibles sur le site du club : www.cyclo-navaillesangos.fr.

Actuellement, nous travaillons sur le programme de la prochaine saison.

Pour tous ceux qui veulent pratiquer le cyclo-tourisme, rejoignez-nous le dimanche matin devant le complexe sportif. Chacun peut choisir son groupe suivant son niveau et ses envies du moment ; un calendrier des sorties étant fourni en début d'année.

Si vous souhaitez pratiquer avec nous ou obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter les membres du bureau :

Co-présidents : J. Lavie - Tél. 06 87 06 62 72

A. Cambet - Tél. 07 81 16 85 21

Vice-président : J.C. Torrès - Tél. 06 30 11 96 03

Secrétaire : J.J. Pellin - Tél. 06 87 84 23 23

Trésorier : J. Jurat - Tél. 06 67 46 08 72

ou consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cyclo-navaillesangos.fr>



DES GENS T !!

SECTION AQUARELLE

La rentrée de la section aquarelle s'est effectuée le vendredi 20 septembre dernier dans la joie et la bonne humeur. Cette année encore nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles artistes parmi nous. Elles sont toutes au travail pour l'expo de la journée des créateurs artistiques, la seule expo pour le moment où les membres de la section aquarelle exposent leurs œuvres.



CONCERT «SANGRIA GRATUITE»

Comme vous avez pu le constater, le concert du 8 juin dernier a été annulé. Pour ceux qui ne se souviennent plus, il a plu toute la sainte journée. Nous nous sommes retrouvés «les DES GENS T, les Techniciens son et lumières puis les membres du groupe Sangria Gratuite pour prendre la douloureuse décision d'annuler le concert, seul choix possible vu la météo. Décision prise pour la sécurité des groupes car le vent projetait la pluie sur la scène jusqu'à sa moitié mais aussi pour vous les spectateurs. Toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier de votre compréhension.

Le temps contre nous



Le déluge au lieu du concert

Don du Sang



<http://www.facebook.com/pages/Don-du-sang-Navailles-Angos>



LES COLLECTES EN PROGRESSION A NAVAILLES ANGOS!

BRAVO ET MERCI AUX DONNEURS.

Résultats des 2 collectes de 2013

06/04/2013 31/08/2013

Donneurs présents	68	71
Dons	62	67
Nouveaux donneurs	3	6

L'accueil en particulier, le contact à l'arrivée s'est voulu plus personnalisé et plus chaleureux.

La question de l'attente est liée au nombre de donneurs et à l'heure de leur arrivée. Chacun y met du sien. Merci à tout le personnel du centre de l'Établissement Français du Sang, très disponible et très compétent.

Rappelons que nous avons demandé 4 collectes pour 2014 avec des samedis en matinée. Le planning est attendu pour fin novembre 2013.

Déjà se prépare la prochaine collecte du 21 décembre 2013 : Une bien belle et une jolie manière de faire un précieux cadeau de Noël, à cet anonyme qui dans son lit d'hôpital, attend notre engagement pour que vive la vie !

C'est ainsi que nous serons un des maillons de la solidarité humaine.

NOTEZ BIEN LA PROCHAINE COLLECTE LE SAMEDI 21 DECEMBRE DE 7H30 A 10H30 AU COMPLEXE SPORTIF

Ne pas être à jeun, et se munir d'une pièce d'identité pour les nouveaux donneurs. Nous comptons sur vous, une surprise vous attend.

Le collectif Don du Sang.

DERNIÈRE MINUTE :

Nous venons de recevoir la programmation des collectes de Navailles Angos pour l'année 2014.

- Samedi 22 fév. 2014 de 7h30 à 10h30.
- Samedi 19 avr. 2014 de 7h30 à 10h30.
- Samedi 30 août 2014 de 7h30 à 10h30.
- Samedi 20 déc. 2014 de 7h30 à 10h30.



■ Le Foyer Rural

C'est une nouvelle saison qui commence :

Anglais, Pala, Qi Gong, Chant, Cyclo, Danses adultes, ados et enfants,
Gymnastique adulte et enfants (multi sports), et Marche.

Toutes nos activités ont repris tranquillement durant le mois de septembre. Avec la même énergie, nos professeurs et nos responsables vous accueillent pour les activités ludiques, culturelles et sportives. Si vous êtes intéressé, jeune ou moins jeune, n'hésitez pas à intégrer nos activités, il ne sera jamais trop tard !!!

Virginie Marié

Présidente : Virginie MARIE
Vice présidente : Martine PAILLANAVE
Vice président : Pierrot ARRIEULA
Trésorière : Francine NOTTA
Trésorière adjointe : Yolande LAVIE-HOURCADE
Secrétaire : Agnès LAUGA-CLERCQ
Secrétaire adjointe : Michelle Bouchard

> Pour les enfants de 4 à 12 ans :

Danse

Noëlle Ferreira, en véritable passionnée, propose aux enfants, entre 5 et 8 ans, de la rejoindre pour un atelier tous les mercredis de 17h15 à 18h00, afin de partager sa passion pour la danse sous toutes ses formes, sur des rythmes dance, afro, latins, électroniques, etc... L'engouement est là, puisque le cours affiche complet !!!

Tarif annuel : 30€ (licence comprise).

Gymnastique et multi sports (de 3 à 9 ans)

La Gym enfant est une activité d'éveil corporel pour aider les enfants à développer leurs compétences physiques et mentales : l'équilibre, la souplesse, la coordination, la vitesse, la tonicité, la confiance en soi... En fonction du matériel à disposition, vos enfants pourront s'initier à la GRS, l'athlétisme, le hockey, la danse (LIA°, le jonglage, l'acrosport, le yoga, le judo...

Pour les enfants, c'est l'occasion de passer un moment agréable dans une ambiance conviviale !

Tous les mercredis au complexe omnisport de Navailles-Angos :

- De 14h30 à 15h30 pour les enfants de 6 à 9 ans

- De 16h à 17h pour les enfants de 3 à 5 ans.

La cotisation pour l'année est de 120€ (payable en deux ou trois fois).

Un certificat médical est obligatoire.

Les cours ont débuté le mercredi 11 septembre 2013, mais il reste encore quelques places, n'hésitez pas à venir faire découvrir cette activité à vos enfants !!

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter: Katia Ratsimandresy Lefèvre (professeur diplômée) : 05.59.30.15.74 ou katialefevre@free.fr

Alexia Arrieula (responsable) : 06.71.98.12.88

> Pour les adultes :

L'Anglais

Sylvie Péters vous propose de découvrir la langue de Shakespeare tous les lundis soir de 19h15 à 20h15 dans la salle Ossau. Cet atelier permet aux adultes débutants de connaître la langue et la culture anglaise de façon ludique et dans une ambiance détendue.

Le tarif annuel est de 150€ par personne (licence comprise et payable en 1, 2 ou 3 fois).

Pour tout renseignement : 06.31.03.50.02.

Le Chant

Depuis deux ans la chorale Lous deu Balangh (en français ceux du Balangh en référence à un cours d'eau qui coule à Navailles-Angos), avec son chef de chœur Jacques Lagarre, continue à puiser dans le répertoire traditionnel béarnais mais élargit son programme avec des chants de tous horizons français et étrangers. La chorale participe à des concerts, anime des festivités et des goûters dans des maisons de retraite. Chaque fin d'année, elle organise la veillée de Noël qui donne l'occasion à de nombreux habitants du village de prendre part à cette fête tant attendue. Cette année elle est prévue le 14 décembre. Pensez à retenir cette date !

Si vous aimez chanter, et si ce programme vous intéresse, n'hésitez pas à pousser la porte de la salle de l'ancienne mairie le MARDI à 20h45. Cotisation : 20€ par personne.

Vous pouvez aussi contacter Geneviève GERBAUD au 05 59 33 84 52 ou Yolande LAVIE-HOURCADE au 05 59 33 81 47.

Cyclo

Si l'envie de pédaler vous donne des fourmis dans les jambes, n'hésitez plus, lancez-vous !!

3 conditions :

- 1 certificat médical obligatoire,
- 1 chèque de 40€ (licence),
- 1 vélo en état de marche.

Les sorties ont lieu tous les mardis, jeudis et dimanches matin, rendez-vous à 8h30 devant la salle polyvalente.

Responsables : Jean-Noël Feugas : 06.07.09.47 et Jean-Claude Lavie : 06.83.50.26.86.

Danse

Noëlle Ferreira, passionnée de danse, vous propose de la rejoindre (ados et adultes), afin de partager sa passion pour la danse sous toutes ses formes, sur des rythmes dance, afro, latins, électroniques, etc... Cet atelier de danse marqué sous le signe de la bonne humeur connaît un franc succès puisqu'une trentaine de femmes se retrouve à la Salle Béarn tous les mardis de 20h à 21h.

Tarif annuel : 30€ (licence comprise).

Gymnastique

Nous vous proposons deux cours de gymnastique différents.

- la gymnastique douce le mardi de 18h à 19h. (pour faire travailler ses muscles en douceur).
 - le cours habituel de gymnastique d'entretien le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 10h15 à 11h15 (cardio, travaux musculaires...)
- Les cours ont lieu à la Salle Béarn de Navailles-Angos, toujours assurés par Emilie Marques dans une ambiance dynamique et enthousiaste. Un essai gratuit est possible.

Le tarif annuel est de 120€ (licence comprise), payable en 1, 2 ou 3 fois (les 3 chèques doivent être obligatoirement remis en même temps).

Ces gymnastiques peuvent être pratiquées par tous pour rester en forme et en bonne santé.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez téléphoner à : Virginie Marié au 05.59.33.81.87

Marche

Sur les chemins et sentiers de Navailles-Angos et des villages voisins d'environ 1 à 2 heures, rejoignez Bernadette Loustau le lundi, le mercredi et le vendredi matin à 9h devant l'école. La marche est recommandée par les médecins et la bonne humeur est l'atout majeur des marcheuses du Foyer, n'hésitez plus !!!!

Le tarif de l'assurance est de 25€.

Pour tout renseignement :

05.59.68.90.12.



Les marcheuses de Navailles-Angos

Pala

Reprise de l'activité « Pala » le vendredi de 17h30 à 20h, avec les habitués pratiquants, dans la bonne humeur coutumière. Comme il peut exister quelques risques à taper dans la petite balle noire, 1 certificat est obligatoire, accompagné d'un chèque de 31€(licence).

Responsable : Jean-Noël Feugas: 06.07.09.87.48.

QI GONG et SOPHROLOGIE

Tous les jeudis soirs de 18h30 à 20h, François Quillet vous fera partager son enthousiasme pour cette pratique méditative et médicale chinoise, composée de mouvements physiques lents et d'exercices respiratoires, visant à améliorer la santé du pratiquant et le développement personnel. De cette façon, le Qi Gong, combiné au Tai Chi et à la sophrologie permettra à votre corps de se relaxer tout en faisant travailler ses muscles.

Tarif annuel : 160€ par personne (payable en 1, 2 ou 3 fois).

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 06.15.89.79.24.

Manifestations

Marche nocturne

Le Samedi 14 septembre 2013, une soixantaine de personnes, toutes générations confondues, a traversé le village pour rejoindre le lac de Balangh, munies de lampes frontales et de gilets jaunes. Dans la joie et la bonne humeur, le groupe a parcouru pas moins de 12km, entre 20h30 et 22h30, pour ensuite profiter d'un buffet campagnard mis à disposition par le Foyer. Une tombola a permis de remercier les participants. Nous remercions les marcheuses de Navailles et des villages voisins pour leur fidélité. Rendez-vous l'année prochaine !!!



Marche nocturne

Bal musette

C'est la deuxième année que le Bal musette a lieu. Au complexe sportif, nous avons reçu l'orchestre « Yves et son ensemble » qui a fait danser les 133 personnes adeptes des danses en couple. Du Gers, des Landes, de Lembeye ou de Pau et, bien sûr, de Navailles, les couples ont envahi la piste de danse au rythme des valses, paso doble, madison... de 21h à 1h30 !!! Forts de ce succès, la date est déjà retenue pour 2014, ce sera le Samedi 4 octobre !!



A vos agendas !!!!

Samedi 14 décembre 2013 :

Veillée de Noël créée par la chorale « Lous dou Balagn ». Entrée 5€ à la salle Béarn.

Printemps 2014 :

Week-end à Pont-de-Camps.

Club de Pala

Après un été calme, la rentrée sportive a eu lieu, et les membres du club de pala ont repris le chemin de notre belle salle pour reprendre les entraînements...

Notre tournoi annuel s'est déroulé cette année du 15 avril au 11 mai.

Nous n'avons pas pu, cette année, faire le tournoi féminin, mais les 32 équipes masculines qui ont participé nous ont offert de très jolies rencontres.

Comme d'habitude, nous profitons de ce bulletin pour remercier une fois encore tous ceux grâce à qui ce tournoi est possible, et notamment la municipalité pour la mise à disposition des locaux (complexe sportif, salle Béarn, et cuisine), et les associations du village qui nous ont libéré leurs créneaux horaires ou prêté du matériel.

Ce tournoi ne serait pas possible sans la pleine implication de tous les membres du club, et nous remercions donc toutes les bonnes âmes qui sont venues arbitrer, tenir le bar ou surtout mitonner de bons petits plats pendant ces 4 semaines : c'est aussi grâce à eux que nous passons pendant ce tournoi de si bonnes soirées !

Le tournoi s'est conclu par une journée qui nous a offert de très belles finales.



Tournoi Secondaire :

L'équipe Bidart Gilles/Jurat Jacques l'a emporté 40 à 37 face à l'équipe Arrieula Pierre/Cuyala Mickael



Tournoi Principal :

Après une jolie finale, Hugues Dufourq et Bruno Bezoz l'ont finalement remporté face à Baptiste Lamenca et son père.



Nous les félicitons tous, ainsi que tous les joueurs qui ont participé, notamment pour la belle sportivité qui règne durant ce tournoi.

Une belle soirée a conclu le tournoi 2013.

Bonne rentrée sportive à tous !!

■ Volley-Ball du Luy de Béarn

Après deux ans de présidence du Volley Ball du Luy de Béarn, Tony Gabriel choisit de passer le relais, tout en restant membre actif du conseil d'administration. Durant son mandat, il a contribué à une étape importante dans le développement du club. En effet, il a mené à bien la volonté du club d'avoir un salarié en contrat aidé en suivant le dossier intégralement. De plus, la valorisation de la salle de Navailles par des collégiens a pu être améliorée grâce à l'acquisition d'un minibus permettant leur acheminement à l'entraînement après les cours. Enfin, il a été présent à toutes les fêtes pour montrer l'exemple de la politique principale du club : La convivialité !

Le presque nouveau bureau est composé de Bruno Loir, président et entraîneur de l'école de volley, de Arnaud Devezeaux qui poursuit son mandat de vice président chargé de la section « fédération », de Jean-Pierre Petitcol qui prend la vice présidence chargée de la section « UFOLEP », Philippe Dubedout conserve sa mission de trésorier, et Caroline Lernout devient nouvelle secrétaire et responsable de la nouvelle équipe départementale féminine. De nouveaux membres viennent compléter le conseil d'administration : Catherine Ollivier, Patxi Uria (chargé en particulier du beach-volley sur les terrains de Sauvagnon), Thierry Gauthier, qui rejoint les membres déjà expérimentés : Stéphanie Bétriu (secrétaire efficace du précédent mandat), Tony Gabriel (ancien président) et Christophe Mériot.

Cette année, la section UFOLEP compte dynamiser ses effectifs en recrutant du sang neuf ! Nous rappelons que c'est de volley loisir dont il s'agit. Ouverte à tous, y compris aux débutants(tes), cette pratique permet de venir passer un moment convivial, de mouiller le maillot d'abord et le fond des verres ensuite...n'hésitez pas à venir essayez le mardi soir à 21h00 à la salle de Navailles Angos !

L'équipe départementale masculine a cette année trouvé quelques recrues pour disputer le championnat dans de bonnes conditions, toujours entraînée et coachée par Arnaud. Une équipe départementale féminine a vu le jour cette année, issue en majorité des jeunes joueuses, cadettes et juniors aujourd'hui, qui ont débuté au club il y a 5 ou 6 ans. Ces deux équipes disputent leurs match à domicile à la salle polyvalente de Navailles Angos le vendredi soir à 21h00.

L'école de volley (à partir de 6 ans) se porte aussi très bien avec un taux de renouvellement des licences avoisinant les 90 % (moyenne nationale à 34%!) et un recrutement supplémentaire. La qualité des joueurs(euses) nous a conduit cette année à tenter notre chance avec une équipe minime fille en coupe de France. Et dans un soucis de valoriser au mieux nos jeunes talents, nous permettons à quelques uns de participer à des compétitions avec des équipes du bassin de pratique de « l'Agglo Paloise » encadrée par des entraîneurs du comité départemental de volley ball du département qui en retour nous assiste dans l'encadrement et la progression au sein du club.



■ Les Aînés Ruraux «Loisirs d'Automne»

Activités de l'Association « Loisirs d'Automne »
DU 15 AVRIL AU 1^{ER} OCTOBRE

A la salle Ossau un goûter a été organisé le 25 mai

Le 2 juillet il y a eu le repas de la belote

Nous avons fait un goûter le 21 septembre

Le 19 octobre il y a eu un repas

Le 16 novembre nous avons eu une sortie pour un spectacle au Zenith de Pau

Le bureau reste inchangé et se compose comme suit :

Président : Simon GERMIER

Vice Présidente : Danièle LAUGA CLERC

Trésorière : Evelyne HAU

Vice-Trésorière : Michèle MESPLES

Secrétaire : Sylvie DE BALBINE

INAUGURATION DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Le 1er juillet, quelques 70 personnes étaient rassemblées à la nouvelle Épicerie Solidaire du Secours Catholique de Navailles-Angos pour son inauguration : Mr Coillard, conseiller général, Mr Hunault, maire de Navailles-Angos, Mr Mimiague, maire de Serres-Castet et président de la communauté des communes, Mme Fourcade, maire de Montardon, Mr l'abbé Arago, curé doyen d'Arzacq, Mr Grémaux, président de la Banque Alimentaire, Mr Girard, président du Secours Catholique, Mme Soteras, animatrice au Secours Catholique, les assistantes sociales, tous ceux qui ont contribué à l'aménagement du local, les bénévoles, ...

Ce lieu est important pour les familles en difficultés. Michèle Pelfigues, responsable du secteur Nord de Pau, a rappelé avec force combien ces familles ont besoin, plus que toute autre, d'être accueillies et écoutées dans un endroit agréable où la convivialité est de mise. Et dans ce local rêvé de Navailles-Angos, on y trouve tout cela, « c'est Versailles » !

Avec l'aménagement de l'épicerie, est né le projet d'un « atelier cuisine », non pas pour apprendre à cuisiner mais, pour créer du lien, pour reprendre confiance en soi, pour exister tout simplement aux yeux des autres. Parce que « La Table, c'est l'endroit de détente et de convivialité par excellence ... » (Bernard Loiseau).

Merci à Mr Hunault d'avoir compris notre démarche, pour son aide précieuse et son soutien, à la communauté des communes et à son président pour la prise en charge du loyer de l'épicerie, à tous ceux qui nous ont aidés d'une quelconque façon.



Les bénévoles sont là les premiers !

BRADERIE DU SECOURS CATHOLIQUE

Deux jours exceptionnels de bonnes affaires !

Les habitués sont là et ils ont raison ! Mais, il y a aussi les nouveaux, ceux qui aiment fouiller, ceux qui savent dénicher « LA » pièce rare, celle que personne n'a vue...

Cette année, la recette a été particulièrement bonne et toute l'équipe des bénévoles s'en réjouit : 830€ pour aider l'Épicerie Solidaire de Navailles-Angos ! Cela nous permettra d'acheter des produits frais pour une vingtaine de familles qui fréquentent l'épicerie à l'heure actuelle, toutes orientées par des assistantes sociales. Ce peut être aussi un coup de pouce à l'une ou à l'autre pour finir de payer une réparation de voiture par exemple, un complément de note d'électricité, ou, tout simplement, une aide à la subsistance... He oui ! Ça aussi, ça existe !

Merci à tous ceux qui sont venus nous rendre visite et ont contribué à ce succès.

Et rendez-vous l'année prochaine pour les habitués et leurs amis, les indécis et tous les autres.



Et on fouille, et on essaye...

CONCERT DU SECOURS CATHOLIQUE

Pour exister, il faut s'en donner les moyens !

Chaque année, les bénévoles du Secours Catholique organisent des manifestations sur le secteur (théâtre, concerts, vente de gâteaux ou de peluches, marché de Noël, braderies, ...) de façon à répondre aux demandes croissantes des assistantes sociales car, force est de constater que c'est difficile pour tous ! Il faut penser aussi à l'Action Internationale : des projets sur Haïti et en Palestine ont été retenus chez nous. C'est pourquoi :

**toute l'équipe du Nord de Pau est heureuse de vous inviter
au traditionnel concert de la Sainte Cécile
le 24 novembre à 15h en l'église de Serres-Castet**

Les enfants du catéchisme chanteront avec la chorale paroissiale. Pour la deuxième partie, ce sera la surprise...



Le concert à Navailles en 2012

NOUVELLES ACTIVITÉS

Si vous créez une activité nouvelle sur le village et que vous souhaitez la porter à la connaissance des habitants, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie afin que nous diffusions l'information sur un futur Bulletin Municipal.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

17 août	Ludivine Anne-Marie Nicole AVENEL et Alexandre Philippe Maurice AUBOURG
14 septembre	Sandra Monique Hélène LESTOUQUET et Patrice Alexandre HAU
21 septembre	Andréa Vanessa NABARLATZ et Jérôme TESTARROUGE

NAISSANCES

1 ^{er} juillet	Paloma Amalia MARQUES
1 ^{er} août	Anaé DARRIVERE
10 août	Eva LARROQUE-LOUMIET
14 août	Manolie HARAMBURU
9 octobre	Noam POMMIES
19 octobre	Chloé Elza DOURAU

DÉCÈS

13 avril	Jean-Louis Marie RABILLOUD
9 juillet	Jocelyne Maria FLORENT
6 septembre	Jeannine DUCOS veuve LABASTUGUE
6 novembre	Roger Justin Clément PÉDEUPÉ
9 novembre	Marcel Dominique CASSOU

INFOS UTILES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE (ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE) :

Lundi	08h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30
Mardi	08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mercredi	10h00 à 12h30
Jeudi	08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vendredi	10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Astreinte en cas d'urgence : 06.45.15.28.32	
Email : comnavailles@cdg-64.fr	

GARDE D'ENFANTS :

Assistantes Maternelles : une liste est disponible à la Mairie.

Maison de la Petite Enfance à SERRES-CASTET :
05.59.33.28.90

Centre de Loisirs « Les Marches du Béarn » :
05.59.33.76.07 - lesmarchesdubearn@yahoo.fr

SCOLAIRE :

Groupe scolaire (classes enfantines et primaires) :
05.59.33.80.03 / **Cantine** : 05.59.33.83.99

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE NAVAILLES-ANGOS :

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi de 15h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Mercredi de 15h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE SERRES-CASTET :

Du 1^{er} novembre au 14 mars

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00
Mercredi de 13h00 à 18h00
Samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Du 15 mars au 31 octobre

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 19h00
Mercredi de 13h00 à 19h00
Samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

ORDURES MENAGERES :

Collectées le **mercredi** (containers) et le **jeudi** les semaines impaires (containers jaune / caissettes vertes).

SANTÉ-SOCIAL :

Médecin : Docteur Patricia Ganné 05.59.33.82.86

Infirmières : Véronique Bernachot, Sophie Thèze
05.59.33.82.24 (répondeur)

Kinésithérapeutes : Thomas Lenoir, Laure Juge-Boulogne,
Fabien Exposito et Isabelle Ducasse : 05.59.33.84.00

Service de Soins Infirmiers à Domicile du PAP 15 :
05 59 04 30 40

PERSONNES AGÉES

Résidence pour personnes âgées

le Luy de Béarn à Sauvagnon : 05.59.12.65.65

Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées

«Les Pyrénées» à Thèze : 05 59 04 39 00

Accueil de jour « Les Tournesols » à Sévignacq :

05 59 77 95 91

Service d'aide et accompagnement pour les aidants familiaux de malades d'Alzheimer :

05 59 92 94 47

ASSISTANTE SOCIALE :

Régime général : permanences assurées sur rendez-vous (05.59.72.14.72) par Mme CROUZIER.

Régime agricole : permanences à Thèze, château Fanget, assurées par Mme TESSIER les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 14 h à 16 h.

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

ADMR Thèze (05 59 04 80 06) qui assure, entre autres, le portage des repas à domicile.

MISSION LOCALE RURALE NORD EST :

Place Sainte-Foy à Morlaàs - Tél. 05.59.33.63.67

TRANSPORTS :

CITRAM : trois lignes desservent la Commune quotidiennement. Renseignements 05.59.27.22.22

IDELIS : renseignements au 05.59.14.15.16.

URGENCES :

Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.38.34

Pompiers : 18

SERVICES :

Sateg services des eaux :

Tarbes-Ibos (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF : Dépannage gaz : 0810 433 065

Dépannage électrique : 0.810.333.364

PRESSE :

Elisabeth ALGANS : elisabeth.algans@orange.fr

QU'ON SE LE DISE

TRAVAUX ET BRICOLAGE PAR LES PARTICULIERS

Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteurs, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

HAUTEUR DES HAIES

Art.671 du Code Civil

La hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes en limite de propriété est réglementée en deux zones :

> de 0 à 50 cm de la limite de propriété, les plantations ne doivent pas dépasser la crête du mur de clôture.

> de 50 cm à 2 mètres de la limite de la propriété, la hauteur des plantations ne pourra excéder deux mètres.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Art. 104 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'ils sont tenus en laisse.

De plus, un arrêté municipal prévoit la mise en fourrière immédiate de tout chien ou chat en état de divagation. Un contrat a été passé avec la société SACPA pour procéder à la capture des animaux errants. Contactez la Mairie.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS PAR LE FEU

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est également interdit.

DÉCHARGE DE TERRE ET GRAVATS

Un site à gravats est à votre disposition au quartier d'Angos. Toute décharge sauvage est interdite.

De plus, nous vous rappelons que tout affouillement ou exhaussement de terrain supérieur à 100m² de surface et 2m de haut est soumis à déclaration préalable en Mairie. Aucun travail de terrassement ne peut être entrepris avant instruction de cette déclaration.

AGENDA

AGENDA DE NOVEMBRE 2013 A MAI 2014

- 17 nov 2013 :** Journée des créateurs artistiques - 5^e édition
22 nov 2013 : Cinéma - Salle Béarn - 20h30 « Elle s'en va » avec Catherine Deneuve.
23 nov 2013 : Retransmission France-Afrique du Sud Rugby sur écran géant salle Béarn précédé d'un repas concocté par nos «Champions du Monde de Garbure», Lous Marmitous Deu Balang» organisé par les Anciens de l'ASNA-ARCANA
24 nov 2013 : Concert de la Sainte Cécile - 15h - Eglise de Serres-Castet
6 et 7 déc 2013 : Téléthon
8 déc 2013 : Après-midi de Noël - organisé par le CPE
14 déc 2013 : Veillée de Noël - organisée par le Foyer Rural
21 déc 2013 : Super Goûter - organisé par Loisirs d'Automne
21 déc 2013 : De 7h30 à 10h30 - Don du Sang
27 déc 2013 : Cinéma - Salle Béarn - 18h30 & 20h30
10 janv 2014 : Cinéma - Salle Béarn - 20h30
24 janv 2014 : Loto du Basket Club Du Luy De Béarn
24 janv 2014 : Cinéma - Salle Béarn - 20h30
1^{er} fév 2014 : Retransmission France-Angleterre (tournoi des six nations) salle Béarn suivi d'un repas organisé par les Anciens de l'ASNA-ARCANA
14 fév 2013 : Cinéma - Salle Béarn - 20h30
22 fév 2014 : Collecte de sang au complexe (7h30 - 10h30) – organisé par le collectif « Don du sang » de Navailles-Angos
28 fév 2014 : Cinéma - Salle Béarn - 18h30 & 20h30
14 mars 2014 : Cinéma - Salle Béarn - 20h30
28 mars 2014 : Cinéma - Salle Béarn - 20h30
6 avril 2014 : La chasse aux œufs - organisée par le CPE
11 avril 2014 : Cinéma - Salle Béarn - 20h30
19 avril 2014 : Collecte de sang au complexe (7h30 - 10h30) – organisé par le collectif « Don du sang » de Navailles-Angos
Fin avril /
Début mai 2014 : Tournoi de Pala - organisé par la Pala de Navailles-Angos
25 avril 2014 : Cinéma - Salle Béarn - 18h30 & 20h30
27 avril 2014 : Vide Grenier - organisé par le CPE
9 mai 2014 : Cinéma - Salle Béarn - 20h30
17 mai 2014 : Loto - organisé par le CPE
23 mai 2014 : Cinéma - Salle Béarn - 20h30
Mi-mai 2014 : Tournoi du Petit Luy de Basket



Mairie

62, rue Bourg 64450 NAVAILLES ANGOS
Tél. 05 59 33 83 85 / Fax 05 59 33 83 17
comnavailles@cdg-64.fr